

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input type="checkbox"/>            | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

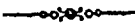
**REVUE CANADIENNE.**

# REVUE CANADIENNE

---

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,  
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

---



TOME TROISIÈME

---

*In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.*

ST. AUGUSTIN.

---



MONTREAL  
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL  
N<sup>os</sup> 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent.

1866.

# REVUE CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie sociale, Sciences,  
Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion.

---

---

## JACQUES ET MARIE

SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

SECONDE PARTIE.

I

Le 5 septembre, par conséquent le jour de l'arrestation des habitants de Grand-Pré, une légère barque de pêcheurs était entrée de grand matin dans la Baie des Français, (Fondy), par l'embouchure du fleuve St. Jean : (Nouveau-Brunswick). Penchée sous l'effort de sa petite voile latine, qu'une brise favorable venait de saisir, elle courait à la surface de l'eau comme une alouette au vol. Sa course en zigzag, qui semblait n'avoir d'autre but que le caprice, se dirigeait cependant vers Beau-Bassin. Le pilote évitait soigneusement le large, quoique la mer fût sans houle et le ciel sans nuages. Il entrait dans chaque anse autant qu'il fallait pour ne pas

perdre le vent, et il longeait étroitement chaque promontoire, se tenant toujours dans l'ombre des grands rochers qui bordent toute cette côte.

Arrivée à peu près vis-à-vis du Cap Chignectou, qui forme la pointe de cette langue de terre prolongée qui divise la baie de Beau-Bassin de celle des Mines, la barque vira tout à coup de bord, et abaissant sa voile, elle se dirigea à force de rames vers un point abrupt de la côte acadienne voilé dans les demi teintes du lointain. Ce point était le Cap Fendu (Split), écueil gigantesque qui garde, comme une sentinelle immuable, l'entrée du Bassin des Mines. Cette fois, dans sa course non moins rapide, la barque suivait une ligne droite avec une précision géométrique.

Quatre hommes étaient à bord ; deux, à peu près d'égale taille et d'égale force, tenaient les rames auxquelles ils imprimaient une action si puissante qu'elles ployaient sous leurs efforts en chassant au loin la mer troublée de son écume. On remarquait une notable différence dans le caractère de la physionomie et l'accoutrement de ces deux rameurs. L'un avait, avec ses six pieds de taille, une carure bien fournie ; son teint fleuri, sans trop de délicatesse, où le sourire avait tracé ses réjouissants sillons, annonçait une belle santé nourrie dans l'abondance, sous les heureuses influences du travail des champs, de la vertu et du bonheur. L'autre, quoique moulé dans des proportions aussi héroïques, avait évidemment senti dans son printemps le contact d'éléments mauvais. A l'aisance avec laquelle il ébranlait la mer de sa rame, il était facile, cependant, de juger que la vitalité et l'énergie n'avaient pas été atteintes sous cette forte machine humaine. Au calme qui régnait sur son front lisse et dans son œil sec, à la fermeté avec laquelle les muscles de la bouche appuyaient ses lèvres minces l'une contre l'autre, il n'était pas possible d'attribuer au vice ni à une consommation hâtive cette maigreur et cette maturité forcée. Sous une peau hâlée et sans nuances se dessinaient les angles bien accusés d'une belle charpente osseuse. Du creux des tempes jaillissait un faisceau de veines toujours gonflées, qui allaient se perdre dans l'orbite de l'œil et vers la naissance des cheveux, annonçant que sous cet extérieur aride et grave circulait un sang ardent et prodigue : ses yeux un peu affaissés dans le repos, sous la projection frontale, voilés dans l'ombre d'un sourcil épais et noir, légèrement enflammés aux cils, laissaient soupçonner, non pas un caractère violent (le regard était doux et triste), mais une fièvre latente, des nuits sans sommeil, des travaux surhumains, des orages terribles. La vie avait pesé sur cette tête de vingt-trois ans ; car on lui en aurait.

donné volontiers dix de plus. Avec cela, une fée sauvage avait présidé à la toilette de cette singulière figure. Ses cheveux noirs et sans reflets descendaient sur ses épaules en grosses mèches droites et mêlées, qu'une main pressée avait seule labourées depuis plusieurs années. Tout le corps était recouvert de peau de chevreuil et de veau marin. Un large pantalon lié à la cheville du pied couvrait le bas, et une chemise ample, portée en tunique, revêtait le haut ; ces deux pièces d'habillement étaient unies et serrées à la taille par une forte courroie, d'où pendait, sur le devant, une sacoche faite dans une peau de loup-cervier dont elle gardait la tête et les pattes : un long coutelas était passé en travers de cette ceinture, et quoique ce fût la seule arme que l'on remarquât dans le harnais de ce soldat des bois, l'on voyait à des signes évidents qu'il avait dû en porter d'autres.

De prime abord, et à une petite distance, il aurait été difficile de ne pas confondre ce personnage avec les naturels du pays ; mais aussitôt après cette première impression, un œil intelligent pouvait aisément distinguer tout ce qu'il y avait de beauté et de force de caractère sous les dehors incultes et ravagés de cette jeune figure et sous la bizarrerie de son costume.

Personne, dans tous les cas, n'y aurait reconnu les traits de dix-huit ans de Jacques Hébert. C'était pourtant lui : quels changements en cinq ans !

Son compagnon de rames n'était autre qu'André, frère de Marie et fidèle confident des deux fiancés. Du même âge que Jacques, il ne s'était jamais séparé de lui plus d'un jour, avant le départ de la famille Hébert.

Le troisième voyageur était le plus jeune frère d'André ; il s'appelait Antoine. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il était aisé de juger qu'il ne dépasserait pas cette stature dont Napoléon, Chateaubriand et M. Thiers ont assez bien usé pour qu'elle ne soit jamais considérée une cause d'incapacité. Il avait la vivacité et l'adresse ordinaires aux gens de sa taille. Assis à l'arrière, il maniait avec tant d'habileté l'aviron, que tout en aidant ses compagnons à nager, il conservait à l'embarcation cette direction précise qui la conduisait comme un trait, droit à son but. Comme cet habile pilote vivait au milieu d'hommes de grand calibre, on ne lui épargnait pas les diminutifs : on le nommait tour à tour : Toinon, Toinichè ou P'tit Toine.

Les deux frères avaient quitté leur village depuis plusieurs jours. Le père Landry, inquiet du sort réservé à l'Acadie, depuis la défaite des Français à Beau-Bassin, avait médité un projet qu'il ne voulut

communiquer à personne. C'était de se réfugier au Canada. Mais avant de partir, il désirait s'assurer si la famille Hébert s'était réellement dirigée de ce côté. Son but était de la rejoindre et d'assurer ainsi le bonheur de sa fille, qu'il craignait de voir compromis par l'influence de sa mère et les assiduités du lieutenant George. C'était pour aller à la recherche des anciens voisins que Antoine et André étaient disparus tout à coup de leurs demeures sous un prétexte quelconque. Ils ignoraient, d'ailleurs, les projets de leur père.

Après avoir construit un esquif sur un endroit tout à fait isolé de la côte, ils avaient fait voile vers la rivière St Jean. Plusieurs familles françaises étant établies sur les bords de cette rivière, dans l'intérieur du pays, ils espéraient trouver chez elles un guide sûr qui les aurait conduits, à travers les bois, jusqu'à Miramichi, sur le golfe St. Laurent, où les Canadiens avaient des comptoirs importants ; ils étaient persuadés qu'ils trouveraient là quelques membres de la famille Hébert ou au moins des indices certaines de leur passage ; ils avaient tout lieu de croire, par des rumeurs vagues venues à Grand-Pré, que leurs anciens amis s'étaient acheminés vers le Canada. Ce voyage était pour eux une rude entreprise, mais ils ne pouvaient pas se servir d'une route plus directe, la baie de Beau-Bassin étant sillonnée par des vaisseaux anglais, et ses côtes ainsi que l'isthme acadien continuellement battus par des corps armés. Une heureuse coïncidence, qu'ils n'auraient jamais pu espérer, leur épargna toutes les fatigues de la route en leur faisant retrouver Jacques juste au début.

C'est le matin même où nous avons vu la barque sortir de l'embouchure du St. Jean que les frères rencontrèrent leur ami. Ils l'auraient certainement laissé passer outre si Jacques ne les eût reconnus le premier : comme ils étaient les uns et les autres infracteurs des ordonnances du gouverneur, ils se sentaient plutôt disposés à s'éviter qu'à se rapprocher. Après les premiers mots provoqués par la surprise et le bonheur de la reconnaissance, Jacques monta, avec le compagnon qu'il avait avec lui, dans la barque d'André, laissant là le canot qui n'aurait pas pu les contenir tous quatre, et ils se remirent à voguer.

Ce compagnon de Jacques, que P'tit Toine regardait toujours de toute la puissance de ses yeux, était un sauvage de la tribu des Micmacs, à peu près du même âge que Jacques ; quoiqu'il ne comprit pas le français, il laissait voir, dans ses rapports avec celui-ci, non pas de la familiarité (les sauvages n'en témoignent jamais), mais une franchise et une bonne volonté qui annonçaient un commerce assez prolongé entre eux.

C'était le plus jeune chef de sa nation. La nature avait pris soin de le désigner au choix de la tribu en ébauchant rudement sur son front le caractère de sa sauvage royauté. Il était grand, et sa tête, bien dégagée de ses épaules, tournait librement sur la nuque comme celle du roi des vautours dont elle rappelait d'ailleurs l'air dominateur. Tous les traits de son visage, énergiquement modelés, laissaient voir, comme dans un marbre de Michel-Ange, l'action des muscles et la nature de chaque passion qui venait agiter tour à tour le fond de son âme. La couleur de bronze neuf qui recouvrait ses traits ajoutait quelque chose de dur à l'impression qu'ils produisaient. Un collier de griffes d'ours ceignait trois fois son cou et tenait suspendu, au milieu de la poitrine, une plaque de cuivre clair sur laquelle était grossièrement gravés le signe de sa nation et une effigie du roi de France. Ses longs cheveux noirs, entrelacés avec des plumes rouges et groupés en gerbe désordonnée sur le sommet de la tête, flottaient au gré des vents comme une crinière de bison, jetant sous le soleil des reflets d'un bleu métallique. Il portait à sa ceinture, autour de son tomahawk, six chevelures blondes qui disaient assez que les souvenirs qu'il avait échangés avec les Anglais n'étaient pas des témoignages d'amitié. Un grand manteau de peau de caribou, tanné en jaune-ocre, l'enveloppait depuis la tête jusqu'à mi-jambe, dessinant sous ses plis applatis sa forte charpente. Des dessins brodés en poil d'origanal teints de différentes couleurs chamarraient tout le fond de ce vêtement : ils figuraient des lézards ou d'autres monstres informes. Une frange en dards de porc-épic courait tout autour, portant à espaces réguliers des osselets, des grelots et des ongles de hibou. Tout cela produisait, en se frôlant, le bruit du serpent-à-sonnette glissant sur le gravier. Les bras, les jambes et le haut de la poitrine étaient nus ; les pieds portaient le mocassin national.

Depuis que la barque sillonnait la baie des Français, le sauvage s'était tenu blotti sur l'avant, l'oreille au guet et l'œil au qui-vive, se contentant, chaque fois que l'esquif allait tourner un promontoire, de faire un profond signe de tête et d'envoyer en avant ses deux bras d'où pendait son manteau, imitant assez bien la figure d'un goëlan qui va s'envoler. Cette pantomime, accompagnée d'un certain grognement du pays, voulait dire : " Allez ! en avant ! "

Au moment de passer devant le cap Fendu et d'entrer dans la passe étroite qui s'ouvre sur le Bassin des Mines, il éleva de nouveau les bras, mais cette fois ils les tint plus longtemps suspendus ; alors, les rames restèrent immobiles et la barque suivit seule un instant la forte impulsion qu'on lui avait donnée : le silence se fit



dans le petit équipage ; on n'entendit que les gouttes qui tombaient des rames et le déchirement de l'onde sur la proue tranchante de l'esquif. Les trois Acadiens sentirent leur poitrine se gonfler et leur cœur battre convulsivement : dressés sur leurs sièges, ils avaient fixé leurs yeux sur l'indien. Celui-ci, de son côté, s'était penché sur la surface de l'eau, et les mains fixées en entonnoir derrière les oreilles, il promenait son regard d'épervier dans les espaces, les plongeant dans toutes les profondeurs de l'horizon, essayant de transpercer de sa prunelle de diamant ces couches d'air vaporeux que le soleil illuminait de tous ses rayons et où se fondaient les rives les plus lointaines ; en même temps il cherchait à saisir tous ces bruits qui circulent sur les ondes assoupies, surtout le soir, entre des rivages élevés ; enfin, après quelque temps de cette observation, le Micmac fit son geste accoutumé : il avait aperçu d'abord quelques nefs du côté de Grand-Pré, mais celles-là étaient trop loin pour lui inspirer des craintes ; plus près, rien de suspect ne s'était offert à sa vue ; aussitôt les rames et les avirons retombèrent, comme des marsouins en fête, au milieu de la mer, et les trois jeunes gens ne purent retenir, dans leurs poitrines détendues, l'éclat de leur joie ; ils envoyèrent à tous les échos un accord puissant auquel se joignit le cri guerrier du sauvage.

Après ce premier épanchement de bonheur, la barque glissa bientôt au milieu des écueils jetés autour du cap Fendu. Toutes les brises étaient assoupies, la mer ne gardait plus que ces longues et lentes ondulations qui s'en vont les unes après les autres vers l'immensité, emportant sur leurs flancs polis, d'un côté l'image du ciel, de l'autre les ombres de l'abîme. Au pied des gigantesques rochers, dans les entrebaillements que font leurs masses coupées abruptes, la mer avait pris une teinte profonde d'indigo, sur laquelle la barque laissait un long sillon d'argent comme un trait de burin sur un métal bruni. On pouvait ainsi suivre sa course sinieuse dans l'ombre des récifs ; car le soleil, tombé sur le couchant, n'éclairait plus que les sommets rouses et crénelés des plus grands promontoires.

Les rameurs se hâtaient ; ils voulaient atteindre avant la brume le Cap Porc-épic (Blonédon) ; leur intention était d'y descendre pour y prendre un peu de nourriture et de repos, et s'acheminer ensuite vers Grand-Pré à la faveur des ténèbres.

Malgré cette longue journée de fatigue, leur vigueur semblait s'accroître à mesure qu'ils approchaient du terme de leur course. L'air aimé de la patrie, la vue des horizons connus et des rivages tant de fois explorés dans les jours de bonheur, tout cela doublait

la vie que Jacques sentait en lui. Il ne voyait plus surgir de nouveaux obstacles devant son amour, que cet espace de quelques milles rempli de lumière rose, d'eau placide, de souvenirs enchanteurs ; toutes ces petites colonnes de fumée qui s'élevaient là-bas étaient bien la fumée de ses foyers ; une main chère attisait l'âtre pétillant et vingt figures souriantes se pressaient tout autour !... son cœur fuyait devant lui et l'espace n'avait pas assez de ce doux air natal pour fournir à ses longues aspirations ; il étouffait d'émotion, et son bonheur, comme chez toutes ces natures violentes, aurait voulu se faire jour par quelques unes de ces vives explosions de paroles : les couplets dont il avait jadis ébranlé les rivages arrivaient sur ses lèvres, mais le silence auquel il était toujours condamné, surtout depuis qu'ils longeaient la côte, étreignait dans sa poitrine ce besoin d'expansion. Il frappait l'onde avec une énergie dont il n'avait plus conscience ; ses compagnons, non moins heureux de leur prompt retour, imitaient sa manœuvre. La barque volait. Aussi vint-elle bientôt labourer de sa quille la vase de la falaise.

Le soleil n'avait pas encore détaché ses derniers rayons des plus hauts sommets.

## II

Le premier soin des voyageurs, après avoir amarré solidement leur esquif au fond d'une anse obscure, fut d'escalader les plus grands rochers.

Malgré la raideur de la saillie, ils en vinrent facilement à bout ; ils n'étaient pas novices à cet exercice. En s'accrochant, tantôt aux fissures du roc, tantôt aux racines et aux branches des cèdres nains qui tapissent les plans les moins abrupts, ils parvinrent bientôt à plusieurs cents pieds de hauteur.

Le Bassin des Mines, après la passe étroite que garde le Cap Fendu, s'élargit tout à coup sur une espace d'à peu près vingt milles et se prolonge ensuite en se rétrécissant toujours jusqu'au Cobequid, formant un triangle allongé de cinquante milles de hauteur environ. Le Cap Porc-épic s'élève vers le milieu de la base de ce triangle ; c'est le point le plus élevé de toute la côte et le plus avancé dans la mer. C'est sur sa cime que venaient de s'asseoir les quatre jeunes gens.

Jacques était là, pétrifié dans son silence, non pas à cause de la

fatigue causée par sa rude ascension, il n'en sentait rien ; non par raison de prudence, il ne songeait plus à la consigne ; mais on aurait dit qu'il venait de fouler les parvis d'un sanctuaire trois fois saint : c'est qu'il contemplait en cet instant toute sa patrie !... et qui a jamais tant aimé la sienne que ces pauvres Acadiens !

Du plateau qu'il occupait, la vue peut embrasser tous les établissements riverains jusqu'à Cobequid, et suivre les cantons infiniment variés que tracent sur cette brillante surface les rivages ombragés ou abrupts de la baie ; à des endroits ils s'avancent en lagunes étroites, comme pour se rejoindre à travers le bassin, jetant une frange de grands arbres entre les nappes argentées qu'ils divisent. Vingt rivières viennent se décharger au milieu de toutes ces anses, et l'on aperçoit dans un rayon immense la trace de leurs cours, à travers les forêts sombres et les prairies grasses. On touchait au temps des hautes marées d'automne, qui prennent ici des proportions prodigieuses ; ces rivières, épanchées dans les vallons, formaient autour des hameaux et sous les arbres des flaques d'eau et des îles enchantées où se jouaient les dernières lueurs du soir, avec les images des chaumières blanches et des collines bleues.

La Gaspéreau apparaissait la seconde sur leur droite ; c'est sur ses bords immergés que les regards de Jacques errèrent avec plus d'abandon. Il y retrouvait toute son enfance ; son petit village de Grand-Pré semblait sortir de sous les eaux, tant il lui paraissait blanc et embelli durant son absence. Quoique le soleil fût disparu déjà depuis quelque temps au fond de la baie des Français, il surnageait dans l'air des flots de lumière ambiante qui formaient un jour vague dont la terre resta longtemps éclairée. A la faveur de ce brillant crépuscule, Jacques put parfaitement distinguer l'église, les principaux groupes de maisons, les longues digues qui fermaient les anciennes terres de son père, les vieux arbres, antiques protecteurs du toit aimé ; le point de la rive où il s'était embarqué cinq ans avant, au milieu des larmes de sa famille et des adieux de Marie.....

Ceux qui ont revu, après une triste absence, le berceau de leur premières années ; tous ces lieux où les beautés de la nature et toutes les délices de l'existence se sont tour à tour révélées à leurs sens et à leur âme novices, peuvent seuls comprendre l'émotion de Jacques en cet instant.

Le lien qui s'établit entre le cœur et tous les témoins de nos pensées, de nos plaisirs et de nos larmes est bien fort ! les bois, les grèves solitaires, les quatre murs d'une chambrette, le petit coin

du ciel que l'on aperçoit du carreau borné d'une mansarde sont souvent les seuls confidents de nos secrets ; et quels trésors de souvenirs ils nous révèlent, quand on les revoit longtemps après !

Jacques resta dans sa silencieuse contemplation jusqu'au moment où les brumes, communes dans cette saison et sur cette plage, commencèrent à étendre leur long voile cendré sur le tableau chéri de la patrie ; ces brumes qui venaient de l'océan passaient comme la nuée du désert, d'abord à la surface de l'eau, puis elles allaient en avant, voilant les premiers plans, puis les seconds, puis tout, jusqu'à ce dernier cordon de lumière rouge resté sur la silhouette du couchant. Alors il ne vit plus autour de lui que les crêtes arides et sombres du Cap Porc-épic, sur lesquelles il semblait suspendu dans un vague sans bornes ; cela lui fit éprouver quelque chose de triste, comme un pressentiment de mort ; et il se hâta de rejoindre ses compagnons qui commençaient à opérer leur descente : ceci était besogne peu facile, dans cette obscurité ; ils parvinrent cependant à leur embarcation, dégringolant quelques bouts, se trainant plus loin, s'écorchant un peu partout.

### III

A peine étaient-ils en bas que l'aîné des Landry s'écria en se laissant choir sur le sol : — Ah ! ça, mes amis, je crois qu'il est bien temps de déjeuner, si nous voulons ne pas laisser un vide dans la liste de nos repas.

— Ma liste, reprit Jacques, est pleine de ces vides-là.

— Cela se voit sur ta figure, mon vieux, fit André ; je n'ai pas encore osé te le dire, voulant laisser à ton prochain miroir le désagrément de te faire ce mauvais compliment. Y a-t-il longtemps que tu t'es miré ?

— Pas depuis cinq ans ! En déménageant nous avons cassé notre miroir, et les événements ne nous ont pas permis de remplacer ce meuble utile. Je me rappelle seulement qu'un jour, ayant été blessé à la tête, je m'étais lavé la figure dans une fontaine, et comme je réfléchissais que le coup aurait bien pu m'envoyer dans l'autre monde, il me vint une pensée pour Marie ; alors je me penchai de nouveau au-dessus de l'eau, pour m'assurer si j'avais encore ma figure de dix-huit ans... La fontaine n'était pas limpide, mon sang l'avait troublée, mais je pus voir assez de mon visage pour juger que la vie des bois ne l'avait pas fait fleurir.

— En effet, et si Marie s'attend à cueillir un bouquet là-dessus, elle va le trouver petit, et si tu t'aventures, à l'arrivée, à lui offrir ta joue pour y mettre ses lèvres roses, elle va trouver le présent médiocre.

— Pauvre Marie ! et quand je songe que je n'ai rien autre chose à lui offrir !.....

— Que ton cœur, mon Jacques !

— Oui, que mon cœur, où s'est concentrée toute ma jeunesse, toute mon énergie, et qui, si Dieu le permet saura bien faire sortir de mon dénûment, le bonheur et l'aisance de notre petit ménage futur.....

— Avec d'autant plus de facilité que nous t'avons, mon père et mes frères, préparé un peu cette jolie tâche ; et Marie a bien aussi utilisé pour cela ses mains et surtout sa petite langue, que tu connais aussi bien que ses frères. La sœur ne désespérait pas de te revoir, elle ; elle avait bien décidé, dans les cachettes de son cœur, et elle nous assurait toujours que tu reviendrais (bien entendu, quand il n'y aurait plus d'Anglais dans le monde ; au moins en Acadie.....) ; elle allait même jusqu'à penser que tu n'attendrais peut-être pas cette grande époque. Tu vois qu'elle ne jugeait pas trop mal..... de toi et des événements. Tiens, mon Jacques, il faut bien nous l'avouer : il y en aura toujours des Anglais, dans ce monde, maintenant, ... ils y sont trop diablement engeancés !

— Plus qu'il ne faut, je le crains, pour notre bonheur à tous.....

— Bah ! tu t'exagères le mal, je parie que les Anglais ont leur bon côté ; tu sais bien que tout ce qui a été créé est utile à quelque chose ; c'est ainsi que monsieur le curé nous justifiait l'existence d'une multitude d'insectes malfaisants... des maringouins, par exemple..... il faut tout simplement apprendre à les souffrir, s'endurcir la peau..... Toi qui vis depuis quatre ans au milieu des bois, tu dois avoir appris à supporter tous ces suceurs de sang.

— Les maringouins, les brulots et les moustiques, je les tue, quand ils me piquent ; et les Anglais !..... les Anglais !..... Mais pourquoi me parles-tu de ces gens là ? ça m'enrage !

Et Jacques, une main crispée dans les plis de son habit, à l'endroit du cœur, allait se lever, quand son ami reprit : — Eh bien ! donc, Marie (j'espère que ça te fait un tout autre effet), après six mois, un an, deux ans, t'attendait toujours et elle nous babillait sans cesse dans les oreilles : “ Quand Jacques sera de retour, nous ferons ceci, puis cela, puis beaucoup de choses..... n'est-ce pas, mon petit papa, mes bons petits frères ? ” Et elle nous embrassait tant, tant, qu'à la fin nous avons fini par faire de suite une grande

partie des choses qu'elle nous demandait pour l'époque de ton retour.

Te rappelles-tu ce joli vallon, si bien cultivé autrefois, en amont des aboiteaux des Comaux, où se trouvait un bosquet d'ormes ?....

— Comment ! si je me souviens de la terre de ma famille ?...

— Eh bien ! à peine étiez vous partis que mon père désirait déjà l'acheter ; il lui était pénible de la voir abandonnée ; il ne tarda pas en effet à faire cette acquisition, seulement il se contenta du tiers de la ferme, c'est-à-dire, de la partie que baigne la rivière et où se trouve la butte et le bosquet d'ormes. La propriété avait été confisquée, comme tu dois l'imaginer ; mais pour bon argent comptant le commandant de Grand-Pré se rendit facilement à nos désirs : “ Allons, dit mon père, en remettant le contrat de vente à notre sœur pour le serrer : voilà une bonne affaire, cette terre ne changera pas de main, il est légitime qu'elle retourne aux petits Hébert : je te charge de la leur remettre, ma fille.” Comme ton père, ta mère et leurs quatorze enfants avaient vécu dans l'aisance avec toute la terre, Marie a pensé que Jacques et elle pourraient bien vivre avec le tiers ; elle a même ajouté que votre sort ne serait peut-être pas encore très-mauvais dans le cas où il arriverait des survenants. (Nous sommes dans un pays où il faut tout prévoir.)

Votre vieille maison était tombée en ruines ; nous avons acheté ses débris pour peu de chose ; après avoir rogné les pièces pourries, nous avons pu la reconstruire très-solidement mais plus en petit, sous le bosquet d'ormes. Je t'assure qu'elle se trouve bien du changement, elle est toute rajeunie. La porte, les fenêtres et une partie des cloisons sont les mêmes : la chambre de ton père s'y trouve toute entière. “ Il me semble, disait Marie, que Jacques dormira bien dans celle-là, et qu'elle lui portera bonheur ; il y a reçu pendant dix-huit ans la bénédiction paternelle.”

Tu te souviens que nous avons acheté une partie de votre ménage, à votre départ : eh bien ! la petite sœur à tout fait transporter dans la chambre du futur père Jacques ; le miroir y est..... tu croyais qu'il avait été cassé ; c'est elle qui l'avait acquis à la vente, sans doute, pour se mirer par-dessus ton image envolée.

Et le banc rouge ! le vieux banc rouge, qui était devant votre porte, sur lequel les anciens allaient s'asseoir quand nous dansions à la fête du grand papa Hébert ; imaginerais-tu que Marie l'a fait transporter chez elle ? Elle tient à ce que tu aies aussi ta fête de grand papa. Petit Toine a parié que tu avais dû t'asseoir là-dessus avec elle, un jour que les anciens n'y étaient pas..... Quoiqu'il en soit, le banc est à l'ombre, entre la maison et la

rivière : le feuillage des grands arbres tombe tout autour comme les flots d'une chute abondante. Fraicheur des bois, fraîcheur de l'eau, senteur des trèfles, vue sur la prairie, vue sur la Gaspéreau, rien n'y manque.

Après la maison, il a fallu songer aux dépendances de la ferme. Une laiterie, par conséquent une étable, puis une grange, "rien qu'une petite grange, disait Marie ; il faudra bien mettre les grains et le foin quelque part, car il y aura des vaches, des moutons, des poules et une jument : n'est-ce pas, mon papa, qu'il y aura une vieille jument, noire comme notre pauvre Dragone que j'aime tant, et qui n'est plus bonne qu'à nourrir des petits poulins ?"

Il y a maintenant près de deux ans que la ferme est au complet ; nous y avons tous mis la main, et quand on est huit grands garçons, aiguillonnés par une bonne sœur, la seule qui nous soit restée, une entreprise aussi agréable est bientôt accomplie. La laiterie, l'étable, la grange et quelques autres petites choses de ce genre là se sont élevées sans que nous nous en soyons aperçus. Puis papa a mis sa vieille Dragone à l'écurie, bien disposée, malgré ses dix-sept ans, à élever un joli poulain, dès le printemps suivant ; Pierre a mis une vache à l'étable ; Alexis une autre ; François sa torre blanche, la plus belle de sa cour ; Ptit-Toine a peuplé le poulailler d'une douzaine de ses polonaises ; et comme il fallait un coq, j'ai prêté le mien jusqu'à la seconde génération ; j'ai conduit en même temps à la bergerie un couple de moutonnes avec la laine, ce qui, avec les dix que Marie avait déjà, fait monter son troupeau à douze têtes ; sans compter une treizième, qui est noire et qui porte des cornes, que Jean a bien voulu ajouter depuis, disant à Marie " que c'était pour lui faire un mauvais nombre."

— Comme, depuis quelques années, il nous est défendu de vendre nos animaux et nos produits hors de chez nous, il nous a été facile d'en faire une bonne part à notre chère fermière, car il nous en reste toujours plus qu'il n'est nécessaire ; ensuite, nous avons pensé que tout ça amuserait peut-être la pauvre sœur, qui, je dois l'avouer, commençait depuis quelque temps à réfléchir un peu trop et à changer aussi.

C'est le jour de sa naissance, il y aura deux ans après demain, que Marie a pris possession de son bien. Tout le village était à la fête : tu sais comme tout le monde l'aime notre sœur ; des enfants lui avaient fait une grosse gerbe de fleurs qu'ils vinrent lui présenter au milieu des feux de joie. C'est ce soir-là qu'elle a étrenné le banc rouge. Elle était assise au milieu, entre mon père et ma mère, quand les enfants apportèrent leur bouquet. Pauvre Marie !

tout le monde était dans la joie autour d'elle et pour elle, mais il me semblait que de temps en temps il y avait des larmes dans son sourire ; elle regardait son vieux banc, qui était bien rempli de parents et d'amis, mais je crois qu'elle y trouvait encore du vide !...

Comme la surveillance de tout ce bien eut été une trop forte tâche pour une fille, elle a mis la veuve Trahan dans sa maison. L'honnête femme, aidée de ses deux garçons qui commencent à être grandets, tient les bêtes en bon état, les bâtiments en ordre et nous lui aidons à faire les récoltes en saisons. Marie se contente d'aller à la ferme, tous les jours, un peu : elle compte ses œufs, fait son beurre, embrasse les agneaux blancs en leur donnant du lait, flatte la joue du dernier poulain de la vieille Dragonne, et elle revient le soir à la maison, la quenouille à la main, comptant sa richesse.

Je crois qu'elle fait avec ça de jolies recettes dont elle te réserve encore la découverte ; car elle est la seule à Grand-Pré qui vende bien tous ses produits. M. George notre lieutenant n'achète ailleurs que quand il a tout pris ce qu'elle peut livrer, et il la paie toujours en beaux louis d'or ; quant à nous, c'est à peine si l'on nous donne des *bons payables à la fin du monde*. Mais qu'importe nous, pourvu que la petite sœur ait bien fait ses affaires, pourvu surtout que tout ça l'ait, non pas rendu heureuse, mais entretenu dans l'idée qu'elle le serait bientôt.

Mais il est temps que tu arrives : nous étions parvenus au bout de nos ressources pour distraire la pauvre enfant ; elle commençait à perdre l'espérance, et je crois vraiment qu'elle allait songer à te remplacer... Tu avoueras qu'il faut une forte dose de patience pour attendre toujours un galant qui s'amuse à courir les bois avec les sauvages !

Depuis quelque temps nous avons pris l'habitude, le soir, de nous ranger autour d'elle, et chacun de nous lui faisait une question sur son jardinage, ses animaux et sur les travaux de la journée. Nous lui donnions d'abord toutes les occasions possibles de vanter sa marchandise. Il paraît qu'elle a, cet automne, les plus beaux grains qui soient jamais poussés à Grand-Pré ; le lin pourra suffire à vous fournir de draps pendant votre double vie durant ; et, s'il faut en croire toutes les prévisions de la mère Trahan, qui en a toujours d'abondantes pour sa maîtresse, Marie aurait beaucoup de caresses à distribuer, le printemps prochain, dans sa bergerie, dans l'étable et même à l'écurie.

Quand la sœur avait terminé l'énumération des qualités de ses récoltes et de son bétail, l'un commençait à dire un peu de mal de



la vache brune ; l'autre, que le dernier poulin aurait peut-être un œil vert, qu'il avait certainement les jambes croches et qu'il serait fourbu ; un troisième, que les moutons ne produisaient plus que des laines rudes ; qu'elle ne devait plus battre de beurre, vu que la mère Trahan, pour faire grossir ses veaux plus que les nôtres, leur laissait prendre tout le lait de leur mère. Nous aurions bien voulu l'obliger à nous dévoiler les secrets de ses épargnes ; mais, malgré sa vivacité et son excitation, rien n'aurait pu lui arracher une indiscretion.

C'est une tâche difficile, même pour une femme, de faire face à douze langues d'hommes ; aussi, il venait un moment où Marie n'en pouvait plus ; alors elle nous poursuivait avec sa quenouille ou sa broche à tricot : quand nous l'avions laissé décharger le trop plein de son petit cœur, saisissant quenouille, broches et poings, nous l'oblignons de nous embrasser les uns après les autres, de la manière la plus irréprochable ; et nous l'envoyions se coucher. La fatigue causée par son bavardage et par les travaux de la journée faisait que la petite ne trouvait pas grand temps dans la nuit pour rêver à toi ; je crois même qu'elle a parfois battu de la tête sur son lit, durant cette prière où elle demande à la Ste. Vierge de hâter ton retour et de te préserver de la dent des loups et de tes amis les sauvages.

Voilà toujours, mon Jacques, un bout de dévotion que tu vas lui rogner demain ; sans compter qu'elle sera dispensée de dormir sur ses genoux !... Il est vrai qu'elle est capable d'inventer un autre chapelet pour remercier sa patronne de ton retour.

Les filles trouvent toujours cinquante raisons d'ajouter des petits bouts à leurs prières, et c'est une habitude qu'elles développent encore après le mariage ; je te conseille d'y mettre ordre dès les premiers jours... entends-tu, Jacques ?

Jacques entendit, mais il ne put répondre : il pleurait comme un enfant battu. Après une vie affreuse, privée de toutes les joies, de tous les bonheurs faits pour le cœur de l'homme, la révélation de tant de choses embaumées, l'apparition d'une figure si aimante, l'assurance d'une vie prochaine entourée de tant d'éléments de bonheur, tout cela avait ébranlé cet héroïque caractère. Depuis cinq ans, son âme n'avait pu se reposer un seul instant dans un de ces sentiments simples, délicats, qui abondaient dans l'existence aimante des enfants de l'Acadie ; puis, voir subitement tout son avenir, débarrassé de ses sombres images, se présenter souriant et paré de charmes qu'il n'aurait pas même rêvés, c'était là une révolution trop forte. Il était tombé dans les bras d'André qu'il

tenait étroitement embrassé, et il répétait dans ses sanglots : — Mes bons frères !... Marie, ma chère Marie !... est-il vrai que vous avez pu tant m'aimer dans mon absence ? — Puis, après un moment de silence où il sembla subir mille émotions soudaines et contraires, il ajouta : — Eh ! faut-il que tant de soins délicats, qu'un bonheur si généreusement préparé, si longtemps attendu, soit encore une vaine illusion qu'il faudra voir disparaître demain !...

— Comment cela, Jacques ?...

— Mais comprends-tu, mon pauvre André, que je puisse habiter Grand-Pré aujourd'hui ?... Les Anglais le permettront-ils, puis-je l'espérer, après m'être autant compromis ?...

— Bah ! tu n'avais que dix-huit ans quand tu es parti ; quel Anglais te connaît ici ?... M. George peut-être... il nous a fait quelquefois parler de toi, mais il est si bon pour nous et pour Marie, celui-là ! D'ailleurs, tu n'étais pas libre de ne pas partir avec ton père ; on te pardonnera facilement une faute que tu n'as pas commise volontairement, et pour ton avantage.

— Mais il faudra toujours demander grâce, et redevenir Anglais ; et je ne me sens de dispositions ni pour l'un ni pour l'autre : je me suis trop habitué à être Français.

— D'abord, mon Jacques, je dois te dire que nous n'avons jamais joui plus librement de nos droits de *neutres* que depuis le commencement de la guerre ; ainsi, il est probable que si la France perd toutes ses colonies d'Amérique, notre sort ne sera pas encore trop mauvais ; et tu n'auras qu'à ne pas montrer trop souvent à notre gouvernement ce grand couteau que tu portes là à ta ceinture, pour jouir à peu près de toutes tes prérogatives nationales.

— Mon cher André, tu as la partie belle, dans ce moment, et tu sais en profiter : ce que tu m'as dit tout à l'heure a trop disposé mon cœur à la confiance pour que je ne m'abandonne pas un peu à la tienne. Mais, en restant à Grand-Pré, je ferai des sacrifices que votre dévouement et l'amour de Marie peuvent seuls m'arracher. Au reste, tu jugeras toi-même, tout à l'heure, quand je t'aurai raconté l'histoire de mes années passées, ce qu'il m'en coûtera pour aller habiter la jolie maison de ta sœur, sous le bosquet d'ormes, au bord de la Gaspéreau... Ah ! j'avais d'autres projets, oui... des projets qui ne devaient pas, sans doute, briser mon union avec Marie, mais peut-être l'éloigner et changer les conditions de notre bonheur...

— C'est bien, c'est bien, tu raconteras tout cela à la petite maîtresse, elle sera ta complice ; je crains seulement qu'elle ne change quelques dispositions de tes plans.

— Ce que tu viens de me dire a déjà eu un peu cet effet...

## IV

Pendant cette conversation, P'tit Toine était allé à quelques pas plus loin, avec le Micmac, pour apprêter le déjeuner.

Après avoir fait quelques fagots dans les cèdres voisins, ils allumèrent un feu pétillant dans un endroit de la côte abrité par les grands rochers. Aussitôt le brasier bien ardent, P'tit Toine fit embrocher dans un jet de jeune bois, par Wagontaga (c'était le nom du sauvage,) trois canards que celui-ci avait tués le matin même, puis il l'installa près du foyer, comme tournebroche. Pour lui, il se chargea du rôle délicat de premier cuisinier. Armé d'une tige, comme celle du sauvage, il tenait suspendu au-dessus de la volaille un morceau de lard taillé dans le gras, qui avait survécu à plusieurs assauts ; et pendant que les palmipèdes décrivait dans la flamme le mouvement diurne de la terre, le porc en se fondant faisait descendre dessus une rosée bienfaisante. P'tit Toine et le Micmac, qui ne se comprenaient bien que par leur appétit réciproque et leurs signes les plus expressifs, trouvaient inutile de faire la conversation. Tout entiers à leur œuvre, assis de chaque côté du feu, appuyés sur le sol de la main qui ne leur servait pas, ils tenaient les yeux fixés sur leur déjeuner qui commençait à poindre, avec une intensité d'attention qui témoignait de leur grand intérêt : je crois même que sous l'ardeur de ce double regard, le lard se fondait plus vite et les canards jaunissaient davantage.

Je connais des femmes qui disent que quand elles ont mis seulement le nez à leur cuisine avant le dîner, elles ne peuvent plus toucher aux fritures, même du bout des lèvres, sans éprouver un sentiment de dégoût profond. Je puis assurer qu'il n'en fut pas ainsi pour P'tit Toine et Wagontaga.

C'est un principe en gastronomie de servir le gibier un peu cru, pour mieux goûter le fumet, qui court toujours le risque de s'évaporer dans une cuisson un peu prolongée. Je ne sais pas si nos cuisiniers connaissaient cet axiome, mais ils se gardèrent bien de le mépriser dans cette circonstance. Le *juste à point* fut constaté à l'aide du couteau de poche de P'tit Toine, qui, après l'avoir plongé dans la poitrine de l'un des oiseaux, le fit glisser sur sa langue dans toute sa longueur. Il n'était pas arrivé au bout de la lame que le sauvage avait déjà compris, à l'expression de son compagnon que le rôle du tournebroche était passé et que celui du convive com-

mençait ; il fit faire aussitôt aux oiseaux, pour les sortir du feu, un tour si rapide au bout de son bras, que P'tit Toine en éprouva une crise nerveuse : il crut, dans son effroi, que les canards reprenaient leur vol vers leur élément favori : heureusement que le Micmac n'y tenait pas plus que lui-même.

L'on sait avec quelle voracité ces indigènes se repaissent quand ils ont été quelque temps à jeun. A peine Wagontaga eut-il jeté sa brochée sur une écorce de bouleau qu'il avait là toute prête, qu'il prit un des canards par les pattes, et le saisissant à l'épaule avec son croc de sanglier, il l'écartela comme on eut fait autrefois du plus grand criminel ; puis les morceaux commencèrent à s'engouffrer comme des maringoins dans un gosier d'Angoulevant, puis on entendit, dans le silence du soir, le bruit des ossements broyés : un canard était disparu ! Toinon se croyait tombé de Charybde en Sylla ; frappé de stupeur devant cette sauvage glotonnerie, il regardait son terrible compagnon, comme un roitelet charmé par l'œil d'un serpent doit regarder la gueule béante qui le convoite. Mais l'instinct de sa propre conservation le fit bien sortir de sa stupeur quand il vit le Micmac allonger de nouveau ses deux grands bras vers un second canard, avec un air de pitié méprisante qui semblait dire : " Ces peaux blanches, ça n'est pas complet, ça n'a pas d'estomac." P'tit Toine saisit alors vivement la broche qui n'était pas encore déchargée de son précieux fardeau, et s'élançant du côté de son frère et de Jacques, qui étaient toujours restés à l'écart, il fit retentir l'air de deux ou trois cris de détresse.

Cet appel *in extremis* vint surprendre les deux amis au milieu de leur émotion, et faire une diversion puissante dans les sentiments de Jacques, en lui rappelant que les besoins de l'estomac ne doivent pas être sacrifiés aux plaisirs du cœur. Comme son émotion, après tout, n'était que le retour trop soudain des premières jouissances du bonheur, elle n'avait fait que distraire sa faim sans la détruire ; il vola donc aux canards, à moitié traîné par André, qui, lui, n'avait pas éprouvé d'aussi captivantes distractions.

Ils étaient loin de soupçonner le danger qui menaçait leur repas ; dans le lointain, ils n'avaient pas saisi l'accent de désespoir de la voix de P'tit Toine, quand le malheureux vint leur tomber en travers.

Sa démarche effarée se laissait assez voir à la lueur incertaine du feu : les cheveux et le gilet au vent, il courait tenant sa brochée tout au bout de son bras comme pour la sauver d'une troupe de loups affamés ; et il criait :—Jacques ! Jacques ! c'est un ogre, mais

c'est un ogre ! ton sauvage ! Jacques comprit de suite le motif de son épouvante, et riant de tout cœur, il essaya de le calmer :—Bah ! bah ! mon Toinon, tranquillise-toi ; il a un peu trop d'appétit, mais il a un bon cœur, va !

—Bon cœur ! mais où veux-tu qu'il le loge quand il s'emplit ainsi l'intérieur ? Il mangerait les trois canards et moi par dessus qu'il aurait encore faim !

—Tiens, reprit Jacques, donne les moi, tes canards, je les prends sous ma protection ; Wagontaga n'y touchera pas sans ma permission : il me nomme son chef. Et prenant la brochée précieuse des mains de P'tit Toine, ils regagnèrent tous ensemble le foyer.

Le Micmac était resté attablé absolument dans la position où son maître cuisinier l'avait laissé, moins la curée qu'il s'appropriait à saisir ; et il regardait, impassible, dans la direction où son second service avait disparu, sans doute pour voir s'il ne reviendrait pas. La vue du canard fit passer un léger sourire sur sa figure de bronze, auquel Jacques répondit par quelques mots en langue sauvage, après quoi, s'asseyant à terre, près du feu, entre ses compagnons, il procéda au service de la table d'une manière un peu plus civile que ne l'avait fait son ami des bois.

Ayant séparé les deux gibiers par le milieu avec le couteau d'Antoine, il en donna une moitié à chacun des deux frères, puis, regardant le plus jeune qui semblait trouver que Wagontaga avait bien eu sa part, il lui dit :—Nous autres, mon Toiniche, nous déjeunerons tous les trois en famille, demain matin, à l'aurore ; et je pense que la cuisine de Marie vaudra bien la tienne. Lui, ajouta-t-il en regardant le Micmac, auquel il jeta la troisième portion, je ne sais pas quand il déjeûnera de nouveau, seul, avec ses parents, ou avec nous : ces pauvres gens ne mangent pas quand ils veulent. Il a fait près de cent lieues pour me conduire ici ; s'il avait été pris par les Anglais, ils l'auraient tué comme un chien (tu sais qu'il ne peut pas mettre le pied en Acadie) ; demain, probablement... il va nous dire adieu, pour s'en retourner... où ? Dieu seul le sait. Depuis cinq ans il n'a vécu qu'avec moi, ne me quittant jamais d'un pas, servant fidèlement la France ; tout cela vaut bien une petite part de plus, n'est-ce pas, Toine ?.....

—D'accord, mon capitaine ; mais je crains bien que ça ne le mette que tout juste en appétit ; comme il va passer une partie de la nuit avec moi, sur la même paillasse !.....

—Ne crains rien, depuis que je couche à côté de lui, il lui est arrivé bien souvent de souper plus légèrement qu'il ne le fera ce

soir, et tu vois qu'il ne m'a jamais entamé : pourtant, je crois bien être un aussi bon morceau que toi, hérisson !...

— Un peu sec, grand Jacquot ; tout de même, je ne me fie pas à cet ami-là, et tu coucheras entre nous deux, ce soir ; le lit est large.

Là dessus P'tit Toine, qui avait encore dans la barque quelques morceaux de pain sec, pitoyable survivance de provisions plus abondantes, se leva pour aller les chercher. Mais il se garda bien de laisser sa moitié de canard en arrière ; il avait toujours devant les yeux les deux grands bras étendus du sauvage.

En l'attendant, André attisa le brasier que son frère avait laissé pâlir. La flamme tourbillonnante éclaira vivement le groupe des trois voyageurs et projeta sa lumière jusqu'aux sommets des rochers : les vapeurs flottantes de la nuit, en arrêtant les rayons du foyer, formaient autour d'eux une atmosphère fantastique qui encadrait bien cette scène étrange. L'allure farouche du Micmac, son costume singulier, la voracité qu'il mettait à déchirer sa nouvelle proie ; la grande taille de Jacques, sa maigreur, que les lueurs du feu isolé faisaient mieux ressortir ; ce mélange de sauvagerie et d'inculte civilisation que l'on remarquait dans sa toilette et sur sa figure, puis, entre ces deux types, la face réjouie et prospère d'André : tout cela formait un tableau plein d'effet et de contrastes inattendus.

A cette époque, cependant, ces scènes devaient se présenter souvent. Les rapports que nécessitaient la politique et le commerce durant la paix comme pendant la guerre ; l'habitude des expéditions lointaines à travers les forêts et les déserts, groupaient souvent ainsi les colons et les naturels aux bords des grandes eaux, dans les profondeurs des bois séculaires, jusque dans les repaires de ces terribles mangeurs d'hommes dont ces pays étaient surtout peuplés.

P'tit Toine était à peine de retour avec sa provision de croûtes, qu'il aperçut, à la lumière ravivée du brasier, les yeux encore humides et rougies de Jacques.—Mais qu'as-tu donc, capitaine, lui dit-il.

— Tiens, dit André, je viens de lui parler de la vache brune de Marie, et il a fondu en larmes ; c'est étonnant comme ça rend le cœur tendre de courir les bois avec messieurs les peaux-rouges !

— Grand babillard ! je gage que tu as éventé tous les secrets de petite Marie, elle qui voulait jouir seule des belles surprises qu'elle allait lui causer.

— Ne te fâches pas, reprit Jacques, je serai très-surpris, malgré tout ; André a cru que ce serait bien assez pour moi de retrouver ta sœur, toujours si bonne, si aimante et si jolie ; puis mes anciens

amis, puis tout ce qui m'était cher à Grand-Pré ; et il m'a fait le plaisir de m'apprendre d'avance que tu avais sacrifié tes douze belles polonaises pour distraire Marie durant ses inquiétudes. Merci, P'tit Toine ; je vais retrouver avec vous, tous, bien des bons frères, à la place de ceux que j'ai probablement perdus pour toujours.

La conversation roula sur ce ton durant tout le repas. Au commencement, elle s'interrompait souvent, et pendant ces intervalles, à part le cris des chouettes qui venaient regarder le feu et humer de plus près le festin, on n'entendait que le craquement des croûtons, sous la dent de Jacques, qui renouait bruyamment connaissance avec cet aliment élémentaire des gens civilisés. Quant au Micmac, qui ne comprenait rien à la conversation, et qui détestait surtout la gêne des convenances à table, il s'était retiré un peu à l'écart. Là, armé d'un long calumet, la tête appuyée au rocher, il chassait dans l'air d'énormes bouffées de fumée qu'il aspirait ensuite. Son regard, *extatiquement* fixé vers le ciel, s'abaissait de temps en temps sur les rares vestiges qui survivaient à son repas avec un air de profonde indifférence ; il semblait méditer cette sublime pensée, qu'un fils du Grand-Esprit doit savoir se contenter de ce qu'il a.

Quand les trois amis eurent satisfait aux premières exigences de la faim, André rappela à Jacques qu'il lui avait promis, en retour de ses indiscretions, de lui raconter l'histoire de ses cinq ans d'absence, et il ajouta qu'il était prêt à l'écouter. Celui-ci commença donc immédiatement son récit.

N. B.

(A continuer.)

---

# CONSIDÉRATIONS

SUR LES

## NOUVEAUX CHANGEMENTS CONSTITUTIONNELS

DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

### L'ANNEXION.

---

Nous avons examiné, dans deux études précédentes,<sup>1</sup> quel était le régime politique le plus propre au développement matériel des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, en vue de leur indépendance à venir, et nous avons conclu en faveur du régime fédéral. Nous avons aussi laissé voir que, précisément à cause de la décentralisation inhérente à ce système, c'était celui qui offrait à la nationalité canadienne-française le plus de garanties pour ses droits, à moins, cependant, que la constitution ne rendit ce caractère illusoire, et ne fût, au fond, qu'une union législative déguisée. C'est à ce point de vue que nous nous proposons de considérer la constitution votée par le parlement canadien, et de scruter l'esprit caché sous la lettre de cet important statut ; nous serions

<sup>1</sup> Livraisons de février et mars 1865.



également entré dans l'étude du contre-poids que les constitutions locales, calquées nécessairement sur celle de l'union fédérale, pourraient offrir aux exigences de celle-ci, et nous aurions discuté la nature et les attributions des législatures locales, et des conditions nouvelles qui pourraient être faites au Bas-Canada en particulier. Mais les événements, qui ont marché plus vite qu'on ne le pensait, et certains faits de la politique des Provinces du Golfe qui menaçaient et menacent encore de déplacer les bases de la question, nous ont forcé d'ajourner la publication de cette partie de notre travail.

Notre intention, aujourd'hui, est d'étudier une nouvelle question qui s'est produite dans l'opinion publique, à l'occasion des nouveaux changements constitutionnels projetés dans le Canada et les provinces sœurs, la question annexioniste.

Pourquoi se le dissimuler? L'idée d'une annexion de ce pays avec la république des Etats-Unis est entrée dans le courant des autres idées qui préoccupent l'esprit public : pendant que le gouvernement cherchait à y faire dominer les siennes, celle-là a surgi d'elle même, prête à supplanter ses rivales ou du moins à profiter de leur ruine. Ce n'est donc plus avec du dédain ou des protestations de loyauté qu'il faut la traiter ou la combattre. Au lieu d'être le fruit des excitations populaires ou des luttes civiles, comme en 1849, elle paraît être née de discussions calmes, sinon réfléchies sur les nécessités politiques du présent, et ce serait mal comprendre la situation que de ne pas tenir compte du travail lent, souterrain et tout-puissant qu'elle accomplit dans tous les rangs de l'opinion. Il serait difficile de dire au juste jusqu'à quel point cette idée funeste a jeté de racines dans les esprits ; mais soyons assurés que ses ravages sont grands, et n'en cherchons pas d'autre preuve que ces paroles que chacun de nous entend proférer si souvent et par tant de personnes :— " Puisque l'on veut changer la constitution, pourquoi ne pas choisir entre tous les projets celui de l'annexion aux Etats-Unis ?"

L'origine de cette renaissance spontanée des tendances annexionistes se trouve dans le déluge de faux systèmes qui voient le jour dans les temps de crise d'un pays. Par suite des circonstances particulières où les provinces se trouvent, le public n'a pas eu à subir une telle averse de plans tous aussi infaillibles les uns que les autres pour sauver une nation en péril : mais on n'en saurait être exempt tout à fait. Le projet d'annexer le Canada aux Etats-Unis est un de ces systèmes. Il est faux en ce qu'il fait bon marché de tout ce qu'un peuple a de plus cher, sa langue, ses institutions et ses

mœurs, pour n'envisager que la question de commodité matérielle et de bien-être physique ; il est faux en ce qu'il vise à l'absorption d'une nation toute constituée par une autre de caractère et de tendances différentes ; il est encore faux en ce qu'il tend à substituer, dans le réglemeut des destinées du pays, l'action révolutionnaire de la multitude à l'action régulière et conservatrice d'un gouvernement légitime.

Tel est le point de vue auquel nous voulons parler de la question, non pour la traiter à fond, mais avec l'espoir d'appeler les observations sages des penseurs sur cette phase nouvelle de nos agitations politiques. Il nous semble qu'on a peu l'air de s'effrayer du progrès des idées annexionistes ; ceux qui ne les partagent pas évitent d'en parler entre eux, comme s'ils craignaient d'ébranler leurs convictions par une discussion imprudente. L'opinion publique, la vérité, les principes n'ont plus rien à gagner aujourd'hui à ces croyances et à ces adhésions timides ; il importe à l'homme de savoir ce qu'il croit et pourquoi il le croit.

Dans les pages qui suivent, nous avons essayé de formuler d'abord tous les arguments les plus forts que nous avons pu recueillir en faveur de l'annexion du Canada aux Etats Unis de préférence à la confédération des provinces ; dans une seconde partie, nous examinons la valeur de ces arguments et nous tâchons d'en faire voir la fausseté et les dangers.

## I

Mis en contact tous les jours avec les habitants de la République voisine, apprenant à admirer leur esprit d'entreprise et leur activité, le peuple canadien a fini, prétendent les partisans de l'annexion, par conclure tout naturellement qu'il vaut mieux resserrer des liens déjà formés avec un pays riche et puissant, que tenter une union avec des provinces isolées, peu connues les unes des autres et sans commerce entre elles. En supposant, pour un instant, que cette confédération intercoloniale pourrait, avec du temps et de la patience, se consolider et donner naissance à une communauté réelle d'idées et de sentiments, son existence dépendrait toujours du caprice de la grande République voisine.

La destinée manifeste du Canada, continuent-ils, est d'être absorbé par les Etats-Unis ; déjà il l'est par le territoire, depuis le traité d'Ashburton si justement stigmatisé de " capitulation d'Ash-

burton ;" il l'est par les intérêts commerciaux, par le transit, par le St. Laurent et par les lacs. Tout, au contraire, tend à l'isoler des provinces sœurs, le sol, la configuration territoriale et le climat. Si donc, le Canada ne fait tant de sacrifices pour acquérir son indépendance que pour la perdre aussitôt, en vérité, ne serait-il pas plus sage de faire de suite, et de bon cœur, ce qu'il sera forcé de subir plus tard ? Pourquoi ne s'épargnerait-il pas, tout d'abord, une série ruineuse de révolutions constitutionnelles, pour aboutir à un résultat qu'il ne tient qu'à lui de réaliser sur le champ ?

L'annexion avec les Etats-Unis, suivant les mêmes personnes, ferait taire, d'un seul coup, toutes nos dissensions intestines ; il n'y aurait plus ni Français, ni Anglais, ni vainqueurs, ni vaincus, ni race supérieure, ni race inférieure : il n'y aurait plus que des Américains, et notre histoire se fondrait avec celle des Etats-Unis. L'antagonisme de races qui absorbe aujourd'hui toutes les forces de la nation, disparaîtrait devant la suprême égalité du régime américain. Les Anglo-Canadiens manqueraient d'appui pour dominer les Franco-Canadiens, car la métropole ne serait plus là pour favoriser les uns au détriment des autres. Les droits et les devoirs seraient les mêmes pour tous.

L'émigration canadienne aux Etats-Unis cesserait, puisque l'un des premiers effets de l'annexion serait d'attirer ici les capitaux et les grands industriels américains. On les verrait s'emparer des ressources inépuisables de ce pays, les exploiter et répandre partout l'ouvrage, les salaires élevés et cette abondance de numéraire si nécessaire aux campagnes, et dont les nôtres sont toujours si dépourvues. Notre population, trouvant ici de quoi vivre, n'aurait plus besoin de se décimer tous les ans par une émigration de ses jeunes gens.

Les débouchés deviendraient constants et réguliers pour l'écoulement avantageux des produits de nos fermes ; nous n'aurions plus à craindre ni guerre, ni abrogation de traité de réciprocité, ni à payer de droits sur une foule d'articles qui nous reviendraient alors à plus bas prix que ceux que nous importons aujourd'hui d'Angleterre ou que nous fabriquons nous-mêmes.

Les carrières se multiplieraient à l'infini, et au lieu d'un choix entre quatre ou cinq professions encombrées, le jeune homme pourrait devenir soldat, diplomate, géologue, marin, avocat, médecin, professeur d'université, savant, poète, littérateur, publiciste, peintre, artiste, avec toutes les chances de se faire un nom et une grande fortune.

De quelle somme de libertés ne jouissent pas nos voisins ? A peine faut-il un cens électoral ou d'éligibilité pour arriver à tous les emplois, même à celui de président. Chaque état jouit en paix de son gouvernement, et peu s'en faut que ce ne soit une autonomie complète.

La foi catholique y jouit de toutes les franchises possible, de même que les autres cultes, et le gouvernement accorde les mêmes privilèges et la même protection à toutes les croyances.

L'enseignement est laissé au contrôle de chaque Etat, qui peut l'organiser, le diriger et le subventionner suivant les besoins et le vœu des populations. La majorité dictant toujours la loi en tout et partout sous la constitution américaine, le Bas-Canada pourrait adopter le système d'enseignement qui lui conviendrait le mieux et laisser la minorité protestante se donner les écoles qu'elle voudrait.

Rien n'empêcherait enfin la nationalité française de prendre le pas sur tout dans le Bas-Canada, de s'y installer à sa guise, de favoriser ses institutions civiles et religieuses, de travailler, en un mot, à assurer l'existence et à accroître la grandeur de sa nationalité.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui les Etats-Unis est étonné des groupes considérables de population, soit française, soit allemande, qu'il rencontre çà et là, et qui tous ont conservé leur langue et une partie de leur caractère national, et qui restent unis dans leur action publique : voilà donc une preuve que les institutions américaines sont assez larges pour permettre à plusieurs nationalités d'y vivre à l'aise et même de s'y développer.

Tous les droits, dit un célèbre amendement à la constitution des Etats-Unis, tous les droits qui ne sont pas spécialement réservés au gouvernement général appartiennent aux gouvernements locaux : or, il n'y a rien dans la constitution qui empêche un corps d'individus, quelque nombreux qu'il soit, de vivre de sa vie propre et nationale sur le territoire de la République, du moment qu'il en adopte les lois et se soumet à l'action du gouvernement de Washington. Et ce n'est pas un des moindres attributs de cet admirable chef-d'œuvre de sagesse et de libéralisme des fondateurs des Etats-Unis, d'offrir ainsi un asile à toutes les causes infortunées, d'ouvrir les bras à toutes les petites nationalités persécutées, et de leur donner un rôle légitime et profitable à jouer sur le sol de leur transplantation.

D'ailleurs, et voici la considération qui emporte tout le reste : que peut le Canada sans les Etats-Unis, et que sommes-nous sans

eux ? Au contraire, tout ne nous est-il pas possible avec eux ? Que les Etats-Unis nous ferment aujourd'hui leurs marchés ; qu'ils abrogent tout de bon le traité de réciprocité commerciale avec les Provinces anglaises, que deviennent celles-ci ? Donc, sans les Etats-Unis, le Canada n'est et ne peut rien : avec les Etats-Unis, au contraire, sa condition devient incomparablement meilleure, et rien désormais ne lui est impossible.

Les Etats-Unis fermant leurs marchés au Canada et lui retirant le traité de réciprocité, l'exportation si considérable de céréales, de bestiaux, de beurre, de chevaux, d'œufs, de produits de ferme s'arrête, et le cultivateur canadien reste avec ses produits sur les bras, sans numéraire dans sa maison et par conséquent sans pouvoir acquitter les dettes de l'année contractées chez le marchand du village. Celui-ci, à son tour, se trouve dans l'impossibilité de faire honneur à ses obligations ; les délais ne font qu'aggraver son mal, et bientôt commence une série de banqueroutes dans le petit commerce dont les contre-coups portent une atteinte funeste au crédit des maisons les plus considérables.

Donner des débouchés à l'agriculture, tel est en peu de mots tout le résumé de la politique d'un pays animé du désir du progrès et du bien-être véritables : or, avec l'abrogation du traité et sans l'annexion, vous enlevez à l'agriculture canadienne les deux tiers de son marché et vous la forcez de travailler à perte et de sacrifier à vil prix le produit de ses sueurs et de son travail.

Cependant, supposons que le traité soit renouvelé, quelle certitude avons-nous de sa durée ? Son existence ne sera-t-elle pas toujours à la merci d'accidents diplomatiques dont le contrôle nous échappe entièrement ? Pour fonder des espérances solides sur un tel état de choses, il faudrait le voir confirmer par un autre traité établissant la paix à perpétuité entre les cours de St. James et le cabinet de Washington : ce qui serait vouloir l'absurde.

Telles que constituées aujourd'hui, si les colonies ont des dangers de guerre avec les Etats-Unis à courir, la métropole est là pour les couvrir de son égide puissante : mais qu'elles s'isolent demain, et avec quoi pourront-elles résister aux empiètements, à la mauvaise foi et à la cupidité américaines ? Encore un coup, l'annexion est un moyen d'en finir avec toutes nos crises et nos divisions intestines ; c'est pour nous la paix, le repos et la tranquillité à jamais qu'il s'agit de choisir contre un avenir d'essais, de bouleversements ministériels et de collisions sans fin, présages certains de la confédération.

Dans le cas possible où les provinces se jetteraient un jour ou l'autre entre les bras tout ouverts de la République américaine, ne

craignons pas que cet événement amène une révolution. Non ; il n'y aurait rien de changé aux Etats-Unis qu'un pays de plus, et dans les provinces que des soldats anglais de moins.

Tout continuerait de fonctionner comme auparavant, avec cette différence que le Bas-Canada resterait en possession de son autonomie, qu'il redeviendrait libre et à lui, qu'il se trouverait délivré du Haut-Canada, et qu'il inaugurerait une ère de progrès et de prospérité matérielle, dont il est difficile de se former une idée exacte. Tous les soucis de ses chefs se trouveraient désormais réduits à deux questions : l'une, le choix et l'adoption d'un parti américain, l'autre, le progrès et l'amélioration des ressources de l'Etat. Plus de constitution à imaginer, plus de partisans à satisfaire, plus de compromis douteux, plus d'alliances nécessaires et contre nature ; mais au contraire, la disparition des anciennes haines avec les causes et les partis qui les ont fait naître, l'union des Canadiens cimentée par une constitution libérale et les principes les plus larges d'initiative et d'indépendance.

En vérité, cette perspective est pleine d'enchantements et de lumineuses espérances !

Ce n'est pas tout : on a vu jusqu'ici l'annexion considérée au point de vue particulier des annexés, il reste encore à l'envisager d'un point de vue plus élevé, et à se demander s'il est bien vrai que le petit peuple canadien ait un rôle à jouer dans l'économie politique du continent américain, rôle qui vaille la peine de sacrifier des avantages aussi précieux à de la vaine gloire peut-être.

Pour arriver à peser de quelque poids dans la balance des destinées américaines, il faut d'abord supposer que la race canadienne-française a triomphé des dangers de la confédération ; qu'elle s'est donné une constitution locale aussi forte que possible ; qu'elle a fait peu à peu son chemin avec les provinces rivales ; qu'elle les a dominées par sa civilisation et son caractère ; puis ensuite, il faut encore supposer que la confédération des provinces canadiennes, sortie de l'état colonial, est entrée dans la plénitude de l'indépendance et de la responsabilité sociale, et est devenue assez imposante, par sa force et sa richesse, pour être écoutée dans les conseils où se régleront les destinées des peuples américains. Elle aura, dès ce moment, atteint à l'apogée de son développement et de sa puissance : mais que seront cette puissance et ces intérêts en comparaison de ceux des Etats-Unis, du Mexique, et peut-être des Etats du centre ?

Le rôle politique des Canadiens est donc assez problématique, et

il court mille chances d'être annulé, d'arriver amoindri, affaibli, impuissant, avant d'avoir triomphé de tous ces obstacles, traversé toutes ces phases, et avoir pu se faire accepter de ses rivaux.

Mais la mission de la nationalité canadienne a un but plus noble, dit-on, que celui d'arriver à faire prévaloir ses idées dans les destinées politiques du Nouveau Monde : sortis du peuple le plus catholique du monde, transplantés ici pour y évangéliser les nations infidèles, les Canadiens ont toujours la même mission à remplir. C'est parmi eux que l'Eglise recrute déjà ses sœurs et ses missionnaires pour l'Amérique ; ils sont la tribu, le peuple de Dieu mis à part pour aller porter sa parole aux idolâtres. Ce sont eux qui, de tous les peuples des deux Amériques, ont gardé le plus intact le trésor de la foi et de la sainte obéissance à la discipline de l'Eglise, qui se sont rendus les plus dignes de travailler à la vigne du Seigneur ; et, comme la France en Europe, c'est le Canada qui fournit à l'Amérique des multitudes de prêtres, de religieux et de religieuses.

Or, si c'est là le rôle principal assigné à notre nationalité, ne pourrions-nous pas continuer de le remplir sous le régime républicain des Etats-Unis ? N'aurons-nous pas autant, sinon plus, de latitude et de liberté d'ailleurs ? Citoyens américains, nos apôtres n'en seront que plus respectés dans leurs courses, plus protégés dans leurs besoins, et plus écoutés par les hommes dont ils seront devenus les compatriotes.

Et puis, quel magnifique spectacle pour l'homme politique, que celui de tous les peuples de ce vaste continent de l'Amérique du Nord, se mouvoir à l'aise et sans heurt, dans un immense milieu de démocratie ; de voir une population de près de 40 millions, donnant au monde et à son histoire l'exemple de la liberté la plus complète dans ses institutions et du progrès le plus brillant dans sa civilisation matérielle ! La mémoire de la République romaine pâlirait dans l'histoire à côté des prodiges réalisés, sans effusion de sang, et par la seule force des idées, par les institutions américaines.

*No pent up Utica contracts our power ;  
But the whole continent is ours.*

Ce serait la réalisation du plus caressé des rêves de ce siècle, le commencement de la République universelle. A l'exception du Mexique et du Brésil, tout le Nouveau-Monde ne reconnaîtrait pas d'autres lois que celles de la liberté, d'autre régime que la démocratie, d'autres maîtres que ceux qu'il lui plairait de se donner. Du Cap Horn à Panama, de Panama aux glaces du pôle, régnerait la grande famille des peuples démocratiques, unis ensemble par les

mêmes intérêts politiques, conjurés ensemble pour établir, dans le reste de l'univers, les lois douces et bienfaisantes de la République, et n'ayant d'autre soin que celui de développer leurs ressources infinies, d'autre souci que d'en jouir.

Que sont, en présence d'un tel idéal, les rêves de monarchie universelle, un moment réalisés sous Auguste et tant désirés par Charlemagne, Charles V, Louis XIV et Napoléon I<sup>er</sup> ?

En vérité, cette perspective a de quoi tenter les imaginations les plus endormies : l'esprit humain reste étonné devant la grandeur et la magnificence apparentes d'un tel spectacle.

Voilà comment raisonnent, à peu près, ceux qui préfèrent l'annexion à la confédération : et, dans cette énumération de leurs arguments, nous n'avons laissé de côté aucun sophisme, aucune erreur, aucun faux raisonnement.

Le temps est arrivé, croyons-nous, de ne plus biaiser sur les questions constitutionnelles. L'opinion publique, les intérêts qui sont en jeu, la vérité et la bonne cause ont tout à gagner de faire franchement face aux difficultés, et, suivant une énergique expression anglaise, *saisir le bœuf par les cornes*. Les idées annexionistes, comme la confédération, comme tout autre projet de changement dans la constitution des provinces de l'Amérique du Nord, ont droit de bourgeoisie dans les discussions de la presse et de l'opinion publique depuis que le gouvernement, cédant à la pression des événements, les y a fait entrer lui-même en donnant le premier le signal de la révolution.

Que ce mot de révolution n'effraie personne ; car il prend une acception favorable du moment où l'autorité constituée prend dans ses mains conservatrices et expérimentées la conduite et la direction des changements que la suite des temps a rendus nécessaires dans la constitution d'un peuple. D'ordinaire, les révolutions opérées par les chefs de la nation sont bonnes : celles qu'il faut craindre surtout sont celles qui commencent dans les bas-fonds de la société. Dieu veuille sur les premières ; il laisse l'homme faire les secondes.

## II

Voyons maintenant la valeur de tous ces arguments annexionistes et passons d'abord en revue ceux qui se rapportent uniquement au commerce et à l'industrie. Si le temps nous le permet, nous compléterons plus tard cette thèse en faisant voir l'avenir réservé à



la nationalité, à la foi du peuple canadien-français par les institutions américaines. Nous nous contenterons, pour le moment, de prendre acte de la déclaration presque unanime des partisans de l'annexion, qui reconnaissent le naufrage inévitable de ces deux choses sacrées sous le régime des Etats-Unis. Partisans aveugles ou découragés, ils veulent s'enrichir; le reste leur importe peu : *virtus post nummos*.

La première et principale erreur économique à détruire aujourd'hui est donc celle qui affirme que l'annexion des provinces anglaises aux Etats-Unis ferait affluer chez celles-ci les capitaux et les entreprises américaines, déterminerait une hausse dans les salaires, assurerait un marché constant et productif au cultivateur et répandrait partout l'aisance avec le travail.

Mais oublie-t-on que les capitaux, de même que les industriels américains, ont cela de commun avec leurs pareils de tous les pays, qu'ils cherchent les bons placements et les exploitations avantageuses? Ne les a-t-on pas vus les uns et autres, surtout aux Etats-Unis, se jeter dans les pays nouveaux, dans les territoires riches, fertiles, bien situés et y créer des merveilles en quelques années? N'ayant d'autre religion que l'intérêt et le dividende, d'autre patrie que le pays où ces derniers sont les plus élevés, une frontière est impuissante à les arrêter de même qu'une loi à les attirer d'une façon permanente et efficace en leur créant des avantages factices et passagers.

Le temps n'est plus où un Président pouvait écrire dans son message ces paroles mémorables : *The growth of capital far outstrips that of the population*. A la suite de la guerre et des émissions répétées de papier-monnaie, on a vu les capitaux américains se détourner en grande partie de leur ancienne voie et se diriger ailleurs que dans les industries et les exploitations foncières. L'agiotage sur les fonds publics, avec ses appâts et ses risques immenses, est entré dans la tête des capitalistes et la leur a fait tourner; avant peu, on spéculera à la Bourse de New-York comme sur les places des vieilles capitales de l'Europe. Cette profonde modification dans l'emploi d'une partie de la richesse publique est digne d'être notée par les économistes, quoiqu'elle n'ait pas encore eu le temps de produire tous ses effets. Les grandes autorités financières des Etats-Unis s'en sont émues, et voici en quels termes le Secrétaire du Trésor s'exprimait, au mois d'octobre dernier, sur ce grave sujet :

« Nous avons, disait-il, un degré de circulation beaucoup trop considérable pour le chiffre de nos affaires réelles; le surplus s'engloutit dans les spéculations. Le marché des Etats-Unis est aujourd'hui le meilleur du monde pour le vendeur, et il est au

nombre des plus pauvres pour la classe des acheteurs. La conséquence est que l'Europe nous vend plus qu'elle n'achète de nous (y compris nos effets publics qui ne devraient pas sortir de chez nous), et une dette s'amasse sur nos têtes qui devrait être amortie, partiellement au moins, en espèces. Plus nous la laisserons s'accumuler, plus nous aurons de difficultés à revenir sur le terrain solide des paiements en espèces, auquel nous devons retourner tôt ou tard. Si, de bonne heure, à la prochaine session, le Congrès affecte des fonds à des effets réels, et si l'on commence l'œuvre de la réduction et qu'elle soit conduite résolument, mais avec soin et prudence, nous atteindrons probablement notre but, sans nous occasionner de sérieux embarras ; dans le cas contraire, nous aurons une courte période d'une fausse et séduisante prospérité qui finira par la banqueroute et un désastre général.

« Il y a d'autres motifs d'empêcher la présente accumulation. Elle contribue, je le crains, à corrompre les mœurs publiques. *Elle convertit en agiotage les affaires du pays et diminue ainsi sérieusement le travail.* C'est là toujours le résultat d'une circulation excessive. Le jeu qu'elle produit n'est pas seulement confiné dans les places où s'opère le mouvement des fonds et des produits, où les termes même employés par les opérateurs indiquent la nature des transactions, mais il s'étend aussi dans nos villes et nos districts ruraux. *Les hommes deviennent apparemment riches pendant que le moral languit et que l'industrie productive du pays diminue.* L'honnêteté en affaires, et l'industrie sobre et protectrice, si elles ne sont pas escomptées, ne sont plus regardées, dans les temps présents, que comme des vieilleries.

A part l'agiotage qui menace d'absorber avant longtemps, ainsi que le remarque M. McCulloch, une bonne part des économies du citoyen américain et par conséquent d'appauvrir d'autant le capital productif de la nation, il est encore un autre résultat de la dernière guerre dont nous devons ici tenir compte et faire grand cas, celui de l'établissement d'industries considérables dans les Etats du Sud. Jusqu'à cette effroyable guerre, le Nord n'avait cessé de fournir à l'Ouest et au Sud la plus grande partie de leurs articles de fabrication ; c'était un marché sûr et extrêmement avantageux pour ses industries. La sécession, en forçant les habitants du Sud à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, y a déterminé la création d'industries nombreuses et lucratives, contre lesquelles l'industriel du Nord devra désormais entrer en concurrence. Il ne s'ensuit pas, toutefois, que le Sud soit en état de se suffire à lui-même ; il continuera d'être encore bien longtemps un marché avantageux pour l'industriel du Nord : mais ce marché n'est plus le même qu'avant la guerre. Il n'est plus ni aussi vaste, ni aussi profitable.

D'un autre côté, l'émancipation des esclaves a fait disparaître le plus grand sinon l'unique obstacle au développement des ressources de ces vastes et riches contrées. Une main-d'œuvre régulière se trouve assurée désormais à l'industrie et lui promet des profits que la terre ne pourra peut-être plus donner aux planteurs. Cette opinion se trouve corroborée par le témoignage du plus haut fonctionnaire des Etats-Unis. Voici, en effet, de quelle manière le président Johnson, dans son message du 5 décembre dernier, considère l'avenir du Sud :

• Aujourd'hui que l'esclavage est mort ou à la veille de mourir, la gravité de ses inconvénients pour l'économie publique se fait comprendre de plus en plus. L'esclavage est nécessairement le monopole du travail, et, comme tel, ferme l'accès des Etats où il existe à la concurrence du travail libre. Là où le travail était la propriété du capitaliste, le blanc ne courait aucune chance d'être employé ou du moins ne se trouvait que sujet à des avantages secondaires, et l'émigrant étranger laissait de côté l'état qui lui faisait une condition aussi précaire.

• *Avec la destruction de ce monopole, nous allons voir le travail libre surgir de tous les points de l'univers pour venir nous prêter main forte dans le développement des ressources immenses, incalculables, qui, jusqu'ici, étaient demeurées inexploitées.*

• Les huit ou neuf Etats les plus rapprochés du Golfe du Mexique possèdent un sol d'une fertilité exubérante, sont favorables à la santé, peuvent nourrir une population plus nombreuse qu'aucune partie de l'Union, et le courant d'immigration qui s'y portera se composera surtout d'habitants du Nord ou d'émigrants des nations les plus policées de l'Europe.

• En détournant les yeux des maux que leur a infligés la dernière lutte, examinons l'avenir qui bien certainement doit les conduire à une prospérité inouïe jusqu'ici. La chute du monopole du travail esclavagiste est la meilleure garantie d'une grande affluence dans ces régions d'une population nombreuse et entreprenante, qui pourra lutter avec aucune autre partie de l'union en génie inventif, en richesse et en industrie.

Que résultera-t-il pour le Nord de ce nouvel état de choses? Tout naturellement une perturbation profonde dans ses industries, un pressant besoin de nouveaux débouchés pour suppléer à ceux qui lui font défaut, et une émigration considérable, vers le Sud, de ses capitaux disponibles et de ses industriels. En face d'une telle situation, nous comprendrions que les Etats-Unis, ou plutôt que les Etats du Nord, pourraient avoir à cœur l'annexion de cinq grandes provinces qui leur offriraient comme compensation un marché de 3,700,000 individus; mais prétendre que c'est nous, au contraire, qui devrions désirer l'annexion parce que les Américains n'attendent que cela pour couvrir notre sol de leurs capitaux et faire surgir partout des usines et des fabriques, voilà, nous l'avouons, ce qui nous surpasse. Car, enfin, comment supposer qu'un peuple, qui a besoin de débouchés pour sa propre industrie, aille se créer lui-même de la concurrence chez une nation voisine dont il n'est séparé que par une distance imaginaire?

Si, encore, les Etats annexés du Canada et des autres provinces apportaient aux Américains, avec un climat tempéré, un sol extrêmement fertile, des produits aussi variés qu'abondants, peut-être pourrions-nous espérer voir tout renaître et prospérer sous le souffle bienfaisant de l'annexion. Mais le Bas-Canada entr'autres est, à cause de son sol, plutôt industriel qu'agricole, et par conséquent l'antagoniste naturel des pays situés de la même manière.

D'ailleurs, les Etats-Unis offriront toujours des placements et des ressources plus avantageuses qu'on n'en saurait trouver dans les nouveaux pays annexés. Il y a, sous des climats plus cléments, de quoi attirer d'ici à longtemps encore les capitaux et les entreprises.

des Américains, sans qu'ils éprouvent le besoin de venir les exploiter parmi nous.

Le premier résultat économique de l'annexion serait donc d'ouvrir un excellent marché aux produits fabriqués des Etats-Unis et de livrer à la merci de leur concurrence la plus absolue nos propres industries. Si le Canada, et nous ne saurions trop le répéter, était un pays à peine ouvert à la colonisation, sans aucun commerce ni industrie, on aurait peut-être raison d'espérer que son annexion aux Etats-Unis y ferait affluer l'immigration et les capitaux américains pour bâtir ses villes, prendre la tête de ses affaires, diriger ses entreprises publiques, profiter de son admirable situation géographique et porter peut-être ici le siège manufacturier de l'union américaine. Mais l'état avancé de son organisation sociale, le génie des affaires du gros de sa population, et par dessus tout la concurrence toute établie qui se présente aux entreprises nouvelles, sont autant de raisons qui, avec celles que l'on a énumérées plus haut et qui tiennent à des causes plus élevées, empêcheront le Canada de devenir avant bien longtemps, sinon toujours, un pays de cocagne sous le régime américain.

Nous disons régime américain et annexion, mais n'est-ce pas libre-échange dont nous devrions plutôt nous servir ? Car, enfin, au point de vue matériel, quelle serait la position des Provinces à l'égard du reste de l'Union, sinon celle d'un pays qui vient de faire un traité de libre-échange absolu avec un autre ? Le libre-échange fait disparaître entre deux peuples les douanes, les passeports, les droits de toute espèce et assimile tous les produits, soit bruts soit fabriqués, de l'un à ceux de l'autre ; il ouvre les marchés de l'un à la concurrence de l'autre et met sur le même pied sa propre production et celle de l'étranger. Sauf le régime politique, le libre-échange n'est pas autre chose que l'annexion réelle de divers pays les uns avec les autres dans les choses matérielles.

La question gagne en clarté, ce semble, à être ainsi analysée et définie ; aussi, est-ce induire l'opinion en erreur que de ne pas distinguer, quand il s'agit d'annexion, les principes d'économie politique qu'elle met en jeu à l'égard du Canada et de toutes les Provinces. Encore un coup, il n'y aurait pas à faire cette distinction si l'Amérique anglaise était tout simplement ce que la constitution des Etats-Unis désigne sous le nom de territoire ; car il n'y aurait pas alors deux intérêts matériels à concilier, deux situations politiques à assimiler, en un mot, deux pays aussi anciens l'un que l'autre à rapprocher ensemble dans une union à la fois sociale et économique.

Qu'auraient à gagner le Canada et les Provinces à ce libre-échange? Que leur donnerait donc l'annexion? Rien; ils ne pourraient qu'y perdre, au contraire.

Oui, le Canada et les Provinces trouveraient leur compte à l'annexion si leur industrie, fortement assise, était en état de lutter avec celle des Américains; car alors nous y gagnerions un marché de plus de 30 millions: alors, mais alors seulement, l'annexion ou le libre-échange donnerait *de l'ouvrage* à notre population, répandrait le numéraire dans toutes les classes de la société, arrêterait l'émigration et hausserait les salaires.

Nous disons que le Canada et les provinces ne pourraient que perdre à l'annexion: en effet, avec le libre-échange ou l'annexion, nos industries, incapables de lutter avec celles des Etats voisins, tomberaient en langueur sinon en ruine; notre population ouvrière, que la crainte de quitter la patrie retient toujours plus ou moins dans ses pauvres foyers, n'aurait plus ce motif, puisque nous deviendrions Américains, et on la verrait abandonner en masse le Canada pour une autre partie de l'Union. Les provinces, au lieu de faire des progrès, subiraient la situation des Etats de l'Ouest dont le sol nourrit en partie l'Europe et peut à peine suffire aux besoins de ses propres habitants.

Ceci pourra peut-être sembler paradoxal au lecteur; mais un moment de réflexion et une légère connaissance des faits suffiront pour lui démontrer cette contradiction économique. D'ailleurs, c'est le moment de parler de la situation de quelques uns des Etats de l'Union pour mieux comprendre le sort que nous réserve l'annexion.

L'Ouest des Etats-Unis, on le sait, est le grenier de ce continent et d'une partie de l'Europe; les immenses plateaux des lacs sont d'une fertilité inouïe; le climat y est doux, les travaux agricoles faciles: les exportations de céréales et de viandes préparées se font par millions de tonneaux; le commerce de transport et d'emmagasinage de ces produits fait la fortune des grandes villes et des compagnies de canaux et de voies ferrées; seul, au milieu de cette richesse étonnante que son travail répand autour de lui, le cultivateur de l'Ouest reste pauvre. Pendant que le fermier du Massachusetts et du Connecticut paie \$200 de l'acre pour une terre ingrate et se trouve encore, à la fin de l'année, avec un joli dépôt à son crédit dans les banques d'épargnes, celui de l'Ouest a peine à mettre les deux bouts ensemble, et sa terre n'a qu'une valeur stationnaire. L'Etat du Massachusetts compte à lui seul \$60,000,000 de dépôt dans ses banques d'épargnes; ce chiffre, pour tout l'Ouest

des Etats-Unis, l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, le Missouri, l'Iowa et le Wisconsin, c'est-à-dire une population huit fois plus considérable, ne s'élève pas même au total de \$3,000,000.

Le cultivateur ou l'artisan de l'Ouest, de même que celui du Canada, qui se trouve à la tête d'une famille considérable, se demande pourquoi il ne peut ni vêtir, ni élever, ni entretenir sa famille, ni faire des économies comme son concitoyen de la Nouvelle-Angleterre, dont le salaire est à peu près le même que le sien.

La réponse est bien simple : c'est parce que la Nouvelle-Angleterre offre à sa population une grande diversité d'emploi et d'industries. Partout où l'ouvrage est abondant, partout où le peuple fabrique les articles dont il a besoin et tire de la terre sa propre subsistance, le citoyen et le pays sont dans une condition prospère. Lorsqu'au contraire, on voit une nation consacrée presque exclusivement à un seul genre d'occupation, à coup sûr cette nation est dans la gêne et dans les dettes.

Dans un pays agricole et manufacturier, le chef de la famille, au lieu de garder autour de lui ses fils pour l'aider dans les travaux de sa terre, les fait instruire, puis il les engage dans une fabrique voisine, où ils gagnent chacun, d'un bout de l'année à l'autre, trois, quatre, cinq piastres par semaine et même davantage. Ainsi se trouve doublé et même triplé le revenu que sa terre aurait pu lui donner et qui aurait suffi pour les faire vivre tous, il est vrai, mais rien de plus.

Le cultivateur de l'Ouest vend ses produits au marchand, qui les exporte, soit dans les Etats du Nord, soit en Europe ; à son tour, ce dernier achète les draps, les soieries, les chaussures et les mille autres objets de consommation dont son client de l'Ouest a besoin, et les y importe après avoir acquitté les frais de transport et d'assurance. De cette façon, le cultivateur de l'Ouest est obligé de vendre ses produits pour moitié, et quelquefois même pour moins de la moitié de leur valeur, et se trouve à payer ses articles de consommation à un prix beaucoup plus élevé que si l'échange pouvait se faire sur les lieux et sans frais de transport. Il vend son maïs à 10, 15 ou 20 cents par minot, paie 60 ou 80 cents pour l'exporter sur les vieux marchés, et l'y échange pour ses fers, ses draps, ses soies, qu'il lui faut faire venir grevés de charges et de commissions de toute nature.

On a calculé que les six Etats de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Missouri, de l'Iowa et du Wisconsin, contenaient chacun une moyenne de 35,000 femmes et jeunes garçons propres

au travail, qui ne gagnent presque rien, et sont, par conséquent, un fardeau pour le reste de la population. En supposant qu'on prit des mesures pour y établir des industries, et en fixant, comme base moyenne des salaires, \$4 par semaine pendant 10 ans, on est arrivé à démontrer que chacun de ces Etats, en utilisant ainsi ce travail improductif, aurait \$50,000,000 de dépôt dans ses banques d'épargnes, au lieu de n'offrir, comme aujourd'hui, qu'une fraction insignifiante de ce chiffre.

L'état de gêne du cultivateur de l'Ouest est le résultat des mêmes causes qui font qu'en Canada, la terre offre si peu de gain et de profits à celui qui l'exploite. Obligé d'écouler, sur des marchés éloignés de plus de mille lieues, ses produits agricoles par l'entremise des marchands, et d'importer de même ses draps, ses fers, ses cotons, ses calicots, ses toiles, etc., un pays se trouve dans l'impossibilité de suffire aux besoins de sa consommation intérieure, et c'est alors qu'il s'endette et envoie son or à l'étranger pour y solder la balance de son commerce. A-t-on, après cela, le droit de s'étonner que le numéraire des pays agricoles s'écoule constamment vers les pays manufacturiers ?

L'histoire des Etats-Unis, qui nous donne, en ce genre comme dans tous les autres, les plus salutaires leçons, prouve qu'une nation dont l'économie tend à encourager l'exportation de ses matières brutes arrive presque de suite à avoir une balance de commerce contre elle, qu'elle ne solde que par l'exportation de ses valeurs monnayées et par l'appauvrissement de son capital.

A la suite de la guerre de 1812, les Etats-Unis adoptèrent un tarif protecteur, qui donna naissance à une foule d'industries lucratives, et sous lequel le pays commença de se relever de l'état de ruine où il se trouvait. Interrompu en 1818, le système protecteur fut rétabli en 1824, sous le coup de la dépression commerciale et financière qu'avait subie le pays durant cette interruption, et grâce aux efforts de Clay. Attaqué en 1832, comme mesure de ruine et de tyrannie, par le Sud, conduit par le célèbre Calhoun, le tarif de 1828, qui avait fait sortir le pays de la banqueroute et lui avait donné les moyens de payer sa dette, fut abrogé par la loi de compromis de 1832 qui diminuait les droits successivement d'année en année, pendant 10 ans, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint 20 par cent. Qu'arriva-t-il ? Cinq ans après, les Etats-Unis se trouvaient sans argent ; d'énormes balances à solder s'étaient accumulées à l'étranger ; leurs importations avaient excédé leurs moyens de payer, et la banqueroute fut universelle. Aussi, à l'expiration de la loi en 1842, le Congrès n'eût-il rien de plus pressé que de

décréter un autre tarif protecteur. En 1846, certains économistes, croyant le pays à l'abri de la banqueroute parce que l'or commençait à y abonder de la Californie, jugèrent le temps arrivé d'en revenir à un tarif *plus libéral*, et en effet les droits furent diminués de moitié. En 1857, une autre banqueroute vint démontrer que les Etats-Unis n'étaient pas encore mûrs pour le libre-échange, et que leurs industries ne pouvaient pas encore soutenir la concurrence étrangère. Diverses modifications furent introduites de temps à autre dans le tarif de 1846, mais sans le rendre exclusivement protecteur : les intérêts du Sud, intérêts mal entendus, s'y opposèrent, et à la crise financière de 1857 succéda l'autre crise de la sécession en 1861, qui dura quatre ans et coûta des flots de sang et d'or à la République. Voilà ce qu'il en coûte à un pays de ne pas tenir compte des enseignements de l'expérience et de l'histoire des autres peuples.

Un fait digne de remarque est que chacune des crises financières des Etats-Unis fut précédée d'exportations considérables de valeurs monnayées ; et au milieu de la paix la plus profonde, alors que leurs exportations de produits avaient atteint une proportion fabuleuse et que les marchés européens étaient couverts de leurs effets publics, on vit les Etats-Unis déclarer leur incapacité de solder l'excédant de leurs importations.

Quel moyen leur reste-t-il de sortir de l'impasse effrayante où les ont mis la guerre du Sud et leurs émissions de papier-monnaie ? Un seul, l'adoption d'un tarif assez élevé sur les importations d'articles étrangers pour leur donner moins de valeur que les articles qu'ils peuvent eux-mêmes facilement exporter. C'est ainsi qu'ils pourront faire tomber le chiffre des importations au-dessous de celui des exportations, et retenir dans le pays le numéraire dont ils ont si grand besoin.

A moins de recourir à ce remède, les Etats-Unis marchent rapidement à une banqueroute générale. Leurs importations de 1864 se sont élevées au chiffre de \$328,000,000, et celui de leurs exportations, non compris celle du numéraire, à environ \$250,000,000, valeur courante, ce qui, réduit en espèces, équivaut à \$100,000,000 environ, laissant par conséquent un découvert de \$228,000,000 à solder en espèces et en bons du trésor. Sur les valeurs exportées figure une somme de \$40,000,000 en espèces représentant le service des intérêts et dividendes sur les effets de chemins de fer et du gouvernement vendus en Europe avant la guerre ; le reste, c'est-à-dire \$188,000,000, devra être soldé en bons du trésor valant environ 60 à 70 cents par piastre. Ainsi donc, pour peu



que cet état de choses continue, l'Europe se trouvera, à la fin de 1866, à posséder pour environ un milliard et demi d'effets américains dont le service des intérêts exigera pour le moins une exportation annuelle de \$90,000,000 de valeur monnayée.

Or, l'argent est autant l'instrument du commerce que la charrue et la herse sont ceux de l'agriculture ; sans argent point d'industrie, et sans industrie point de commerce. C'est donc une nouvelle époque de ruine et de banqueroute qui se prépare pour nos malheureux voisins. Ils pourraient encore, sinon l'éviter, du moins en amoindrir de beaucoup les effets désastreux ; mais ils semblent ne pas s'en douter pour la plupart. Tant il est vrai que l'idée de leur richesse et de leur puissance les a complètement rendus aveugles sur leurs intérêts les plus chers.

Quant à nous, tâchons de profiter d'un exemple aussi salutaire ; et avant de lancer le pays dans l'exécution de rêveries économiques, sachons nous appliquer l'expérience de l'Angleterre d'abord, puis des Etats-Unis dont on étudie si peu l'histoire parmi nous. Si nous voulons avoir tôt ou tard notre indépendance, prenons les moyens de rendre cette indépendance générale ; préparons-nous à nous rendre non-seulement indépendants en politique par l'exercice et l'amour de la justice et des vertus civiles, mais encore indépendants comme travailleurs, en commençant par protéger l'établissement dans le pays de toutes les industries qui lui conviennent. L'indépendance politique est une chimère, si elle n'est accompagnée de l'indépendance industrielle et commerciale : l'une sans l'autre fait les nations faibles et méprisables.

### III

Comme on vient de le voir, le libre-échange, c'est-à-dire le résultat matériel de l'annexion, loin d'améliorer la condition de notre commerce et de nos classes ouvrières, aurait donc pour effet de l'aggraver, puisque nous serions inondés des produits fabriqués dans les Etats voisins ; que comme l'Ouest, nous en serions réduits à notre culture, à nos mines et à nos bois ; que notre industrie serait paralysée ; que l'argent, à peine touché par nos cultivateurs, devrait le quitter aussitôt avant d'avoir fructifié ; que le surplus de bras que nous employons aux travaux de la terre s'écoulerait encore plus complètement que par le passé vers les parties de l'Union mieux équilibrées et plus riches par leur climat, leur agriculture et leurs manufactures.

Nous le répétons, les modifications apportées dans la production intérieure des Etats-Unis par la dernière guerre doivent faire le sujet de nos plus sérieuses méditations ; et il est de notre devoir, sous peine d'une légèreté incroyable, d'en tenir compte dans l'examen de la situation où se trouveraient les Provinces à leur entrée dans l'Union. Ces modifications sont l'agiotage, qui enlève à l'industrie une partie de ses capitaux ; l'établissement de manufactures dans le Sud, l'émanicipation et le travail libre, les avantages comparativement assez restreints qu'offriront désormais les marchés du Sud au manufacturier du Nord, et le besoin de nouveaux débouchés que ce dernier éprouve afin de compenser ceux qu'il perd dans le Sud.

Remarquons-le bien, il y a deux espèces de concurrence pour les fabriques : celle qui se fait à l'intérieur et celle qui se fait à l'extérieur d'un pays. Le Canada, en cas d'annexion, n'aura rien à redouter de celle-ci, mais tout à craindre de celle-là. Et à cet égard, les Etats-Unis peuvent et doivent être envisagés comme l'aggrégation d'une foule de petits pays dont les conditions économiques des uns avec les autres sont tout aussi différentes et ont tout autant de force d'influence que s'ils n'étaient pas unis ensemble par le même lien politique.

Mais, direz-vous, que fait à un grand pays que quelques unes de ses parties soient moins riches que d'autres, si, dans le résultat total, il peut tous les ans montrer un accroissement progressif d'affaires et de mouvement commercial ?

D'abord, les gouvernements ont pour mission de protéger la vie et la commodité de tous les gouvernés, et c'est pour eux mal comprendre leur rôle que de favoriser telle partie de la population au détriment de telle autre. D'un autre côté, si les parties prospères d'un pays sont tellement considérables que leur situation soit le fruit de lois générales, et s'il n'y a que l'incurie de quelques groupes et l'extrême stérilité de certains endroits pour produire cette gêne et cette misère, nous sommes d'accord que cette gêne et cette misère sont de purs accidents.

Mais c'est précisément le contraire qui a lieu aux Etats-Unis. Pendant que quelques unes des grandes villes américaines et que quelques uns des Etats font de brillantes affaires, le reste du pays se trouve plongé dans une gêne relative, parce que la production y est asservie et uniforme. Le grand tort de ceux qui vantent les dehors magnifiques des Etats-Unis est de ne parler que d'une partie de la nation et de passer sous silence la condition réelle de tout le pays et les résultats d'ensemble donnés par le commerce et l'industrie de cet immense territoire, l'un des plus beaux et des

plus riches du globe. Cela est si vrai que, dans plusieurs Etats, nous mettons en fait que la prospérité est moindre qu'en Canada.

Quels ne seront pas, au contraire, les avantages de la confédération, qui donnera aux Provinces un marché intérieur mieux équilibré, leur permettra d'adopter un tarif et d'organiser les forces matérielles et morales de la nation suivant ses besoins et ses tendances propres! C'est là qu'est le remède aux difficultés financières de leur situation actuelle; c'est là pour elles le seul moyen de rétablir l'équilibre entre leurs importations et leurs exportations, d'opérer le retrait de leur or, de varier les emplois des classes pauvres, d'assurer de l'ouvrage à tous et de retenir l'émigration qui se fait, chaque année, de la fleur de leur population.

On vante les faveurs dont le Canada ne manquerait pas d'être l'objet en cas d'annexion: mais croit-on sérieusement que le gouvernement américain aurait les mêmes raisons que nous de favoriser la route du St. Laurent, d'attirer spécialement dans les Provinces l'émigration européenne et de la choisir comme nous le faisons? Nouveaux venus, comment pourrions-nous prétendre entrer en lutte, par exemple, avec l'Etat de New-York?

On parle beaucoup, en Bas-Canada, de la colonisation des terres par les enfants du sol: or, avec l'annexion, cette question, outre qu'elle perd sa raison d'être, parce que la nationalité française disparaît du coup, devient impossible dans la pratique. Sous le régime américain, les terres incultes appartiennent au gouvernement général ainsi que leur administration: de quelle grâce auraient les Canadiens à demander des octrois ou des chemins au gouvernement général dans le but de coloniser ces terres par les Canadiens, et par conséquent de favoriser ainsi indirectement l'expansion lente d'une race, sans profit pour l'immigration étrangère? Les Canadiens n'obtiennent aujourd'hui ces octrois et ces chemins qu'à force de luttes et de compromis: que sera-ce lorsque les difficultés actuelles seront doublées en nombre et en importance?

Mais, dit-on, l'annexion aux Etats-Unis créera pour la jeunesse des Provinces une foule de carrières brillantes et lucratives. Cela semble vrai de prime-abord; mais au prix de quels sacrifices ces carrières seront-elles ouvertes à la jeunesse française et catholique du Canada?

Il n'y a qu'à réfléchir un instant sur la nature des obstacles qui sèment la route des Canadiens-français dans les quelques carrières qu'ils peuvent embrasser aujourd'hui, pour se faire une idée de ceux qu'ils auraient à vaincre dans l'Union américaine. Pour arri-

ver à quelque chose dans les affaires publiques, un jeune homme doit avant tout, en Canada, acquérir une connaissance pratique de la langue anglaise : il lui faut ensuite triompher, à force d'énergie et de bonne volonté, de la jalousie de ses propres compatriotes, du mauvais vouloir et des haines du parti anglais qui est tout puissant, tout cela pour arriver moins haut et moins bien que tel ou tel dont le certificat d'origine et de foi religieuse a tenu lieu de tout le reste. Aux Etats-Unis, non-seulement ces mêmes obstacles existent, mais ils seront, en outre, doublés en nombre et en difficultés ; non-seulement la langue anglaise y sera nécessaire pour un Canadien, mais il lui sera même indispensable de la savoir à fond. De fait, il lui sera inutile sinon nuisible d'apprendre le français. Il n'aura de succès qu'en autant qu'il *s'américaniser*a plus complètement, et l'on sait le souverain mépris que le citoyen des Etats-Unis professe pour tout ce qui n'est pas semblable à lui. C'est un reste de son origine ; il tient cette sottise prétention en droite ligne de ses ancêtres. C'est l'éternelle guerre de la race anglo-saxonne contre la race latine. On conçoit que, du moment où la langue française deviendrait un surcroît, toutes les conditions de la nationalité canadienne se trouveraient bouleversées ; notre système d'enseignement devrait se modifier profondément, et ainsi se consommerait pacifiquement, volontairement et infailliblement l'anglification de notre peuple. La force des choses et non celle des hommes le voudrait ainsi.

Si, des carrières publiques, on passe aux carrières de la magistrature, de la politique et du gouvernement administratif, il suffira de savoir que tout est électif et arbitraire dans les différents postes américains pour donner la préférence à nos propres emplois, tout modiques et obscurs qu'ils sont. Qui ne sait que la devise de ces administrations républicaines est *Væ victis!* et que chaque scrutin présidentiel qui amène un élu de politique contraire à son prédécesseur, est suivi d'un coup de balai administratif qui fait disparaître tous les anciens employés pour les remplacer par les amis du vainqueur ? Il y a donc là plus d'incertitude dans les carrières politiques et administratives qu'en Canada, où nous suivons sagement les préceptes et la coutume de la constitution anglaise. En résumé, comme il faut être essentiellement américain pour arriver à une charge honorable et élevée aux Etats-Unis, et comme américain, dans ce sens, dit, pour un Canadien, indifférentisme religieux et national, oubli de sa langue et abnégation de son caractère de catholique et de Français, il s'ensuit que la perspective des nouvelles carrières ouvertes par l'annexion à l'ambition de la jeunesse canadienne est loin d'être aussi brillante qu'on le prétend.

A cet égard comme à beaucoup d'autres, l'annexion ne serait réellement avantageuse qu'à nos concitoyens d'origine anglaise ; et en vérité, il nous est assez difficile de deviner ce qui les empêche de s'en apercevoir et d'agir en conséquence. Mais quant à nous, habitants du Bas-Canada, ayant des intérêts nationaux et religieux à sauvegarder que n'ont pas ces derniers, nous le répétons, notre conduite doit différer essentiellement.

Nous en venons maintenant à la principale sinon l'unique raison de ceux qui se déclarent en faveur de l'annexion, ou même de ceux qui prévoient qu'elle sera inévitable : "Sans les Etats-Unis, disent-ils, que pouvons-nous faire et que devient le Canada?"

Il est vrai que les Etats-Unis sont pour le Canada un marché aussi important que l'Angleterre, et que la différence se trouve même en faveur des Etats-Unis. Mais depuis quand ce marché existe-t-il ? N'est-il pas vrai que l'écoulement des produits canadiens sur les marchés de l'Est des Etats-Unis n'a guère pris de proportions considérables depuis le traité de réciprocité de 1854 ? Qu'était notre commerce avant cette époque ? Et même après ce fameux traité, quelle a été sa condition ? Des chiffres officiels vont nous le dire.

Le montant de la valeur de nos importations des Etats-Unis s'est élevé en :

1850	à \$ 6,594,861	et celui de nos exportations	à \$ 4,951,159
1851	à 8,365,764	" " "	à 4,071,544
1852	à 8,477,694	" " "	à 6,284,520
1853	à 11,782,144	" " "	à 8,936,380
1854	à 15,634,096	" " "	à 8,649,000
1855	à 20,828,676	" " "	à 16,737,276
1856	à 22,705,508	" " "	à 17,979,752
1857	à 20,224,648	" " "	à 13,206,436
1858	à 15,635,565	" " "	à 11,930,044
1859	à 17,592,906	" " "	à 15,922,314
1860	à 17,273,029	" " "	à 18,427,968
1861	à 21,069,388	" " "	à 14,386,427
1862	à 25,173,157	" " "	à 15,063,730
1863	à 23,109,362	" " "	à 20,050,432
1864 (semestre)	à 10,426,272	" " "	à 7,722,397
1865	à 25,812,923	" " "	à 19,589,055

L'étude et la comparaison attentive de ces statistiques prouvent que l'accroissement de notre commerce avec les Etats-Unis est loin d'être dû, autant qu'on veut le croire, au traité de réciprocité ; car en suivant la progression des deux colonnes de chiffres ci-dessus, on voit que cet accroissement augmente d'une façon toute normale depuis 1850, qu'il subit une légère modification en 1855, et qu'il reste ensuite stationnaire ou à peu près jusqu'en 1865. Pour établir les pertes que le Canada devrait subir par suite de l'abro-

gation du traité, il faudrait donc prouver, premièrement, que ses exportations actuelles de produits en franchise n'ont pas d'autre marché; en second lieu, que le rétablissement des droits sur tous ces articles à leur sortie aurait pour effet d'en arrêter complètement l'exportation; enfin, en troisième lieu, que nos affaires de l'année avec les Etats-Unis se solderaient avec une plus forte balance contre le Canada que par le passé. A-t-on jamais essayé d'établir ces trois propositions? Pour notre part, nous disons que si le Canada a besoin du blé-d'inde, des viandes et des céréales américaines, les Etats-Unis, en revanche, ne peuvent guère se passer de nos œufs, de notre beurre, de nos bestiaux, de notre avoine, de notre orge, de notre seigle, de nos laines brutes et surtout de nos pêcheries et de nos canaux pour porter à la mer leurs produits de l'Ouest. Avant 1854, les droits imposés sur l'importation de la plupart de ces produits par les Etats-Unis étaient *d'à peu près* 20 par cent; ils sont aujourd'hui *à peu près* aussi élevés: mais même avec ces droits, nous prétendons que les Etats du Nord continueront comme par le passé de s'approvisionner en partie sur les marchés canadiens. Voici pourquoi.

Personne n'ignore que la population de ces Etats a laissé en grande partie l'agriculture de côté pour se livrer aux industries qui la rétribuent mieux, du moment qu'elle s'est aperçu que le traité de réciprocité lui permettait d'acheter ses articles de consommation et ses produits de ferme sur les marchés canadiens à des prix qui défiaient toute concurrence: en second lieu, la réimposition de droits sur ces articles ne sera pas plus désavantageuse aux Etats du Nord que l'importation de ces mêmes articles de l'Ouest par la voie coûteuse des chemins de fer ou des canaux canadiens, le fret des uns équivalant aux droits à payer sur les autres; en troisième lieu, l'Ouest produit du blé-d'inde et des porcs, mais il ne saurait trouver son compte aux produits de ferme, marchandises encombrantes et d'exportation difficile, tels que bestiaux, graines inférieures, légumes, œufs. L'Américain du Nord est obligé de venir chercher une partie de ses denrées en Canada, lequel sera toujours, à cause de sa proximité, son meilleur marché pour tous ces articles.

Grand nombre de personnes sont restées frappées des razzias de produits canadiens que sont venus faire en Bas-Canada les marchands américains, de la hausse produite par cette demande extraordinaire et des avantages qu'en doit retirer notre agriculture: s'imagineraient-elles, par hasard, que cette demande va durer et que l'Américain avide va continuer d'acheter ainsi nos produits agricoles à n'importe quel prix?

Ne nous aveuglons pas et sachons distinguer ce qui est normal de ce qui ne l'est pas dans la physionomie actuelle de nos marchés. Une guerre de quatre ans a dérangé tout le système économique des Etats-Unis et ruiné de fond en comble les populations du Sud : les magasins y sont vides, la terre est sans bras et sans bestiaux pour la cultiver ; il n'est donc pas étonnant que le rétablissement de la paix et du commerce y fassent affluer tout, capitaux, denrées, marchandises fabriquées, bestiaux, produits de ferme, etc. Mais laissez ces magasins déserts se remplir, laissez le cultivateur retourner à sa terre, laissez les ports se rouvrir aux navires du monde entier, laissez enfin toutes choses y renaître à la vie, et vous verrez que cette demande des produits canadiens cessera peu à peu jusqu'à ce qu'elle retombe à son ancien niveau.

Mettons les choses au pire et supposons que le marché du Nord des Etats-Unis se ferme aux produits du Canada, quelle conduite devons-nous tenir, non-seulement pour empêcher les mauvais effets de la crise qui se déclarera, mais même pour en tirer un parti avantageux ? Si le projet de confédérer les Provinces n'était pas déjà réalisé en partie, nous dirions que le moment en est arrivé ; mais l'union fédérale se trouvant résolue en principe, nous croyons que l'abrogation du traité de réciprocité sera, pour cette raison même, bien moins funeste qu'on semble vouloir le croire. Nous avons déjà dit <sup>1</sup> que les deux principaux articles d'exportation canadienne sont les produits agricoles, dont la valeur pour 1861 s'est élevée à \$21,912,914, et les produits forestiers dont l'exportation pour la même année <sup>2</sup> s'est montée à une valeur de \$9,572,649, tandis que les deux principaux articles d'importation de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick consistent en céréales et en produits manufacturés. Nous avons fait voir également que *le total des importations que les provinces maritimes pourraient tirer du Canada est presque égal au total des exportations du Canada aux Etats-Unis*. Quant aux produits manufacturés, nous avons établi, par la comparaison des statistiques officielles, que le Canada était, de toutes les colonies de l'Amérique anglaise, la seule qui en exporte pour un montant tant soit peu élevé ; que cette exportation se fait principalement aux Etats-Unis, malgré les obstacles presque insurmontables qu'y rencontre l'industriel canadien ; qu'elle s'est élevée en 1861 à \$289,632, et que rien ne s'opposerait à ce

<sup>1</sup> *Revue Canadienne*, livraison de Février, 1865, page 105 et suivantes.

<sup>2</sup> Ces statistiques de 1861, donnant l'état du commerce avant la guerre des Etats-Unis, fournissent un moyen plus sûr de juger sainement des choses que celles des années suivantes : c'est la raison qui nous les a fait adopter. J. R.

que la production manufacturière du Canada fût dirigée vers les provinces maritimes et y remplaçât celle des Etats-Unis. Au lieu de solder tous les ans, en numéraire, un excédant énorme d'importations avec les Etats-Unis, qui ne leur offrent aucun débouché, ces provinces garderaient ainsi les profits qu'elles vont réaliser sur les marchés européens avec leur houille, leur minerai, leurs bois et leur poisson, feraient venir ces mêmes importations du Canada et créeraient, pour les produits agricoles et manufacturés de cette partie de la confédération coloniale, un marché aussi abondant, aussi sûr et aussi avantageux que celui des Etats-Unis.

Il va de soi que nous supposons ici la confédération entre les colonies achevée et complétée, avec ses chemins de fer, l'assimilation de ses tarifs, l'adoption de droits protecteurs et l'organisation, sur des bases nationales, de son capital et de son travail. Si donc le marché des provinces maritimes offre au Canada un débouché aussi considérable, si donc les Etats américains du Nord ne peuvent se passer d'une partie au moins de nos produits, quelque soit le tarif, nous n'avons pas autant de motifs qu'on le croirait d'abord de s'alarmer de l'abrogation du traité de réciprocité. Nous irons même plus loin et nous dirons qu'à tout prendre, les Etats-Unis, c'est-à-dire les Etats du Nord et de l'Ouest, perdront plus que le Canada à ce changement de bases dans une partie des relations commerciales des deux pays. Avec la confédération, les produits canadiens exportés ci-devant en libre franchise aux Etats-Unis, ne feront que passer *d'un marché désavantageux à un autre marché plus avantageux*; le reste de nos relations avec les Etats-Unis restera dans le même état, tandis que ces derniers perdront d'un seul coup les pêcheries du golfe, l'usage de nos canaux et la commodité d'un marché voisin et bien approvisionné pour les Etats de l'Est.

D'ailleurs, en vertu de quelle loi économique la production du Canada resterait-elle asservie au caprice des Etats-Unis, et toute notre richesse dépendrait-elle d'un traité de libre-échange avec un pays voisin ?

Il a été question jusqu'ici de la création d'un vaste marché intérieur au sein de la confédération des provinces et des nombreux avantages que celles-ci en retireraient : mais quels étaient les marchés dont le Canada jouissait en 1854 ? Est-ce que nous ne fisions pas d'exportations aux Antilles pour des sommes très considérables ? Ne serait-il pas possible, avec les admirables ressources de navigation dont nous disposons, de renouer nos relations commerciales avec les Indes Occidentales, le Brésil et le Mexique ?

Les journaux ont entretenu le public d'une commission nommée



par le gouvernement canadien pour mettre cette question à l'étude et lui donner une solution pratique : nous applaudissons à cette mesure qui témoigne de la prudence du ministère, parce que nous la croyons propre à assurer l'indépendance des marchés canadiens de ceux des Etats-Unis, et à donner une nouvelle activité à notre production et à notre entreprise.

En parlant du marché des Etats-Unis et en étudiant les statistiques qui en démontrent le caractère et l'étendue, il est deux considérations importantes que nous devons encore faire : la première est l'uniformité à peu près constante du chiffre de nos exportations américaines depuis 1855, preuve que ce marché est resté stationnaire, tandis que notre production a dû constamment s'élever depuis cet époque, preuve encore que ce marché ne saurait suffire à la production du Canada ; en second lieu, il n'est personne qui ne sache que les Etats du Nord, où se fait la plus grande partie de nos exportations, sont les plus anciens de l'Union et que tout le territoire en est habité, autre preuve du désavantage du marché que nous y trouvons, car ce marché est resté stationnaire et le sera toujours. Il n'en est pas de même des provinces anglaises qui, sur une étendue de 419,345 milles carrés, ont encore 214,282,817 acres de pays à coloniser. Les provinces du golfe ont à peine une population de 900,000 et le Canada 2,700,000 âmes. Quel accroissement et quelle richesse de débouchés n'offre pas un tel marché, pour peu que l'organisation politique et économique tende à le développer, en favorise la colonisation et l'immigration et en régularise l'assiette !<sup>1</sup>

Il nous est impossible d'entrer dans un autre ordre d'observations qui s'offre ici tout naturellement à l'esprit et qui est celui des nouvelles obligations qu'imposerait à l'habitant des provinces annexées son titre de citoyen des Etats-Unis et des taxes énormes qu'il aurait à payer—taxes fédérales, taxes d'Etat, taxes municipales—longtemps avant que l'annexion l'eût mis en état de supporter à l'aise ces charges nouvelles. Nous aurions désiré comparer les obligations actuelles des Canadiens avec celle des Américains, ainsi que la nature de la dette publique des deux pays ; nous aurions également voulu examiner les bases de la prospérité et du commerce des Etats-Unis, les comparer avec celles de notre prospérité et de notre commerce ; prouver que, proportion gardée, nous faisons mieux et plus solidement nos affaires qu'eux ; que nos succès, notre industrie et nos entreprises égalent, proportionnellement

<sup>1</sup> *Diverses Statistiques du Canada, 1864, John Langton, p. 2.*

au moins, les leurs : malheureusement, les bornes de ce travail s'y opposent. On ne saurait, dans un article de *revue*, embrasser tous les détails d'une question qui demanderait un volume. Néanmoins, nous croyons en avoir dit assez pour démontrer les dangers des idées annexionnistes, au point de vue matériel, la fausseté des raisonnements qui leur servent de bases et la préférence qu'on doit accorder à un système plus conforme à la situation géographique et à la condition particulière des provinces de l'Amérique du Nord.

JOSEPH ROYAL.

---

# DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

---

## XVII

Ici je me vois présenter nombre de difficultés. Les adversaires de la doctrine pontificale ne manqueront pas de dire :

“ Eh bien ! nous aussi, nous allons pousser jusqu'au bout les conséquences de vos principes. Il faut que les gouvernements fassent profession de la vraie religion, qu'ils la maintiennent et la défendent contre ceux qui l'attaquent, qu'ils interdisent toute religion opposée dont les enseignements erronés seraient funestes à la société ; de là nécessairement la persécution contre tous les dissidents, et si ceux-ci ont une certaine force de résistance, de là la guerre civile religieuse, de là aussi les flots de sang qui ne cesseront de couler jusqu'à ce que la liberté des cultes soit rétablie, c'est-à-dire, jusqu'à l'abandon du principe que l'on soutient.

“ Il suivrait encore de la doctrine qui a été émise que nul catholique ne pourrait jurer l'observation des constitutions où la liberté des cultes est proclamée comme un droit des citoyens ; il faudrait aussi étouffer la voix de tant de catholiques éloquents qui n'ont cessé de réclamer la liberté de l'Eglise au nom même du principe général admis par la civilisation moderne, que chaque société

religieuse a le plein et entier pouvoir d'exprimer sa foi devant Dieu et les hommes comme elle le juge à propos."

Voici bien des difficultés ; j'y répondrai en peu de mots ; c'est le privilège de la vérité de pouvoir facilement se dégager des obstacles qu'on lui oppose ; on ne l'attaque qu'en la voilant. Dès lors qu'elle peut montrer sa face, elle éclaire, et il n'y a plus de ténèbres à moins qu'on ne ferme les yeux.

A la première des objections que j'ai supposées s'élever contre l'enseignement catholique, je répondrais : Cette difficulté prouve en faveur du principe catholique de l'alliance nécessaire entre l'Eglise et l'Etat. Cela vous étonne ; rien de plus clair cependant. Si, alors que toutes les nations européennes étaient catholiques, les gouvernements, au lieu de favoriser les doctrines hétérodoxes, les eussent comprimées à leur origine, comme c'était leur devoir, les fausses religions ne se seraient pas établies, organisées en sociétés puissantes, et les guerres civiles qui en ont été les résultats n'auraient pas eu lieu. Vous le savez, la grande hérésie du 16<sup>ème</sup> siècle a été introduite en Angleterre, en Ecosse, en Suède, en Danemark, en Allemagne non seulement par la liberté que les gouvernements lui ont laissée, mais encore par la protection armée dont ceux-ci l'ont soutenue ; ce sont les violences des sectaires qui ont amené la résistance des catholiques. Là où le pouvoir civil a été opposé à l'hérésie, elle n'a pu s'établir ; il n'y a eu aucune guerre religieuse.

Allez-vous crier à l'Inquisition et à ses horreurs ? je dirai en deux mots : les horreurs de l'Inquisition ont été extraordinairement exagérées ; et la répression pouvait avoir lieu sans ce qu'il y a eu de réel dans ses rigueurs que j'abhorre autant que qui que ce soit. Au reste, elle a sauvé l'Espagne des flots de sang qui ont coulé dans les pays que je viens de mentionner. On n'accuse pas de sévérité excessive l'Inquisition d'Italie, et cependant elle a conservé à cette contrée la foi catholique. Grâce au principe de l'alliance entre l'Eglise et l'Etat, les guerres religieuses ne l'ont pas dévastée. Sans doute il a fallu quelque rigueur, mais toute société a droit de se défendre contre tout ce qui l'attaque ; c'est pour cela que Dieu lui a remis le glaive. Toute doctrine pernicieuse est une conspiration contre l'ordre ; si vous l'arrêtez à l'origine, vous ne frappez plus ou moins sévèrement que quelques individus ; c'est l'exercice ordinaire de la justice. Si vous le laissez s'organiser, se développer, c'est la guerre. Eh bien ! il vaut mieux prévenir la guerre qu'avoir à la soutenir. Or, c'est précisément ce qui fait la doctrine catholique sur le point en question.

## XVIII

Je passe à une autre difficulté : “ L’Encyclique dit anathème aux constitutions modernes qui proclament la liberté des cultes, et elle défend aux catholiques de garder la fidélité à leurs prescriptions.”

L’Encyclique ne dit rien de ce qu’on lui fait dire. Dans un certain nombre d’Etats, une grande partie des sujets professent des religions fausses. Etablies depuis un temps plus ou moins long, elles sont en possession de la liberté. Malgré ce que les erreurs qu’elles professent peuvent avoir de pernicieux, comme elles se rattachent en général aux doctrines révélées sur des points plus ou moins nombreux, les enseignements de la morale divine ne sont pas tous perdus pour elles, et ce qu’elles en ont conservé aide au maintien de la société. De plus, le temps a rendu beaucoup moins hostiles les rapports entre leurs partisans et les membres de l’Eglise catholique. Eh bien ! dans un tel état de choses la liberté des cultes peut et même doit être admise, car elle est un bien relatif. En effet, la proscription de cette liberté serait d’abord chose impossible chez les gouvernements non-catholiques ; chez ceux-ci, la liberté des cultes est toute en faveur de l’Eglise, qui ne saurait avoir rien de mieux à faire que d’en profiter. Dans les gouvernements où la Foi domine et où cependant des sectes hétérodoxes ont des partisans plus ou moins nombreux, la répression serait nécessairement odieuse ; elle violerait des droits civils acquis depuis longtemps, elle amènerait les plus grands troubles, et certainement elle ne ferait qu’augmenter l’opposition des dissidents à l’Eglise ; elle changerait en une haine violente, des dispositions qui n’ont point un caractère d’hostilité prononcée ; elle retarderait ou empêcherait des conversions que la paix permet d’opérer. D’ailleurs, ce serait un appel à la persécution contre les catholiques dans les pays où ceux-ci sont les plus faibles. Puisqu’il en est ainsi, il ne saurait s’agir de faire cesser la liberté des cultes là où elle est établie. Sans doute elle est nuisible au salut des âmes ; mais enfin, vu l’état actuel de certaines sociétés, la tentative de mettre en action le principe contraire serait un plus grand mal. Donc, il n’a pas à être appliqué.

Voici comment se résume notre doctrine sur ce point : Considérée du point de vue absolu, la liberté des cultes est un mal, parce qu’elle favorise l’erreur et cause la perte des âmes ; elle doit être condamnée si elle est posée comme un principe abstrait, réclamée

comme un droit naturel à l'homme. Aujourd'hui, comme autrefois, il serait à désirer que la société ne reconnût que la seule religion véritable. Mais comme l'état des esprits ne permet pas qu'on touche à la liberté des cultes en certains Etats sans détriment pour la société et pour l'Eglise elle-même, il est permis de la tolérer, de la défendre et d'en jurer l'observation dans les constitutions qui en font une loi fondamentale, et cela en vertu du principe que la tolérance d'un ordre de choses où le mal est à craindre sous un rapport, est permise si elle est un bien relativement à un ordre de choses opposé.

Or, savez-vous qui autorise à présenter cette explication relative aux doctrines de l'Encyclique ? C'est l'auteur de l'Encyclique lui-même. Y a-t-il un interprète plus compétent de la loi que le législateur ? Eh bien ! Pie IX a écrit à l'éloquent Evêque d'Orléans pour lui déclarer qu'il avait donné au document pontifical son véritable sens. Or, tout le monde sait que Mgr Dupanloup a précisément donné l'explication que je viens d'offrir.

Je n'ai pas besoin de dire que l'Encyclique n'interdit pas la réclamation de la liberté de l'Eglise au nom même du principe général de la liberté admis dans la plupart des Etats modernes. On a eu raison de se servir de ce principe comme d'une arme pour défendre tous les droits de la société catholique. En Europe, où les gouvernements sont, en général, plutôt hostiles que favorables à l'Eglise, réclamer la liberté pour elle était le plus grand service qu'on eut à lui rendre. On ne pouvait le faire qu'en admettant la liberté des cultes, non comme un principe absolu, mais comme une nécessité des temps et une conséquence de la liberté politique.

M. de Montalembert a dit en termes formels : " Si on pouvait supprimer la liberté de l'erreur et du mal, ce serait un devoir. Mais l'expérience prouve que dans notre société moderne, on n'en peut venir à bout sans étouffer également la liberté du bien. La liberté de conscience tourne aujourd'hui au profit de la religion. Sans doute il serait insensé de la proclamer dans les pays où elle n'existe pas ; mais là où ce principe existe, où il a été une fois inscrit dans les lois, gardez-vous de l'effacer, car il y devient la sauvegarde de la foi et le boulevard de l'Eglise."

M. de Montalembert a dit aussi, au congrès de Malines, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'était pas une condition essentielle de la liberté religieuse ou politique, et que, dans tous les cas, la liberté des opinions ne devait pas être illimitée et ne saurait nullement s'appliquer aux doctrines immorales et anti-sociales.

Ainsi les écrivains qu'on a prétendu mettre en opposition avec

les doctrines de l'Encyclique n'ont pas voulu faire de la liberté des cultes un droit absolu, général. Il ne s'est agi pour eux que de ce qui leur paraissait convenir, vu les circonstances des temps, à la société actuelle, et cela dans les intérêts de l'Eglise même. On sent qu'il peut y avoir divergence d'opinions avec eux sur les limites plus ou moins larges entre lesquelles la liberté peut s'exercer et sur les effets plus ou moins avantageux qui doivent résulter de cet ordre de choses. Dans tous les cas, si les catholiques dont je parle ont émis des doctrines véritablement opposées à l'Encyclique, ceci ne ferait aucune difficulté : car la réponse à l'objection serait bien simple. Il n'y aurait qu'à dire : Ils ont eu tort, et il faut abandonner leurs idées pour adhérer à l'enseignement du Vicaire du Christ.

Nous pouvons aussi nous rassurer dans notre pays. Je m'imagine que si l'on demandait au Pape si nous pouvons servir un gouvernement qui tolère toutes les religions et dont les lois ne sont pas toutes empreintes de l'esprit catholique, le Saint-Père répondrait : Sans doute, mes enfants, je regrette qu'il n'y ait pas dans votre pays qu'un seul troupeau dont je fusse l'unique pasteur ; l'état de votre société n'est pas celui qui correspond au plan de la Providence ; mais remerciez le Ciel de la liberté qu'il vous a donnée ; chérissez-la comme la gardienne de votre religion. Sans jamais prendre une part directe à aucun acte contraire aux principes de votre foi, servez votre gouvernement dans toutes les charges qu'il vous confiera ; respectez les droits de tous ; vivez dans la paix et la charité avec vos compatriotes de quelque religion qu'ils soient, et tâchez surtout, par votre concorde et votre union, de vous conserver dans cette position qui maintienne chez vous la foi dans une vigueur et une liberté que je ne lui vois guère au même degré chez les autres peuples qui sont de mon domaine spirituel.

## XIX

Ces explications lèveront sans doute bien des difficultés, mais il est un autre point sur lequel une objection a été formulée : "Toujours est-il, dira-t-on, que l'Encyclique a élevé entre le Catholicisme et les tendances actuelles de la société, une barrière qui doit les mettre en état d'hostilité perpétuelle."

En effet, elle a condamné formellement cette proposition :

"Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne."

Rien de plus clair, de plus expressif, de plus opposé aux idées qui dominent aujourd'hui les esprits.

Rien de plus vrai, de plus raisonnable, de moins susceptible de difficultés sérieuses. Il s'agit ici de s'entendre.

Croyez-vous que le Pape réprouve les progrès de la société dans l'ordre matériel, qu'il condamne les découvertes de la science, les utiles travaux de l'industrie? Allez voir dans ses Etats, si la vapeur, le gaz, le fil électrique y sont sous l'anathème.

Croyez-vous qu'il s'oppose à certaines améliorations dans l'ordre de l'économie sociale ou politique, que des études basées sur l'expérience ont pu justifier? Comparez le code de Rome suivi au commencement de ce siècle avec celui qui est en force aujourd'hui; vous trouverez autant et même plus de modifications qu'ailleurs pour cette partie du gouvernement qui ne tient pas aux principes fondamentaux de la société, mais à des détails nécessairement variables selon le cours des temps et les leçons de l'expérience.

Croyez-vous que le Pape cherche à réprimer le développement de l'esprit humain par l'éducation et à refouler l'élan des lettres et des arts? Il peut vous dire: La science, dans tout espèce d'ordre intellectuel, elle est chez moi pour le moins aussi forte qu'ailleurs; je ne souffre pas qu'aucun gouvernement me surpasse dans le soin de donner au peuple une instruction convenable; et quant à l'art, c'est dans la ville où je règne que vous venez l'étudier, et chaque jour je fais accomplir des travaux qui en agrandissent la sphère ainsi que celles des connaissances antiques."

Sous ce rapport le Pontife romain n'a pas à transiger avec la civilisation moderne; il va de pair avec elle ou plutôt il la devance.

Mais entendez-vous que le Pape doive transiger avec ces idées modernes sur l'ordre religieux, moral et social qui sont en opposition avec les principes que le Catholicisme a constamment enseignés? Allez-vous dire à celui qui s'appelle le Vicaire du Christ, le représentant de Dieu sur la terre: "Veux-tu vivre en paix avec nous, voici une transaction que nous venons te demander. Depuis longtemps ton enseignement nous contredit: cesse de faire entendre ces doctrines opposées à nos idées; accorde-nous le droit de l'indifférence en matière religieuse et renonce à toute action de l'Eglise sur la société, reconnais-nous le contrôle sur tous les actes publics?" Mais vous n'y réfléchissez pas; ce n'est pas une transaction que vous me demandez, c'est une abdication; vous voulez que je renonce à mon droit d'enseigner la vérité, de combattre l'erreur et à ce qui fait ma gloire et ma force, l'immutabilité de mon enseignement.



Tout doit changer en ce monde. Moi, je ne change jamais.

—C'est une aveugle obstination, vieillard entêté.

—C'est l'infailibilité divine qui s'exprime par ma bouche ; je suis l'oracle de l'éternelle Vérité.

—Nous ferons taire ta voix importune.

—Elle criera toujours anathème à vos blasphèmes.

—Tu seras emporté dans le mouvement général de la société qui marche sans cesse.

—Un des poètes que j'ai inspirés vous répond : La croix reste immobile, tandis que le monde roule : *Stat crux dum volvitur orbis*. Et d'ailleurs vous ne savez pas ce que vous me demandez : *Nescitis quid petitis*. L'abandon de mes principes, cette indépendance de tout frein religieux que vous réclamez pour la société, ce ne serait pas favoriser le progrès, mais la décadence ; ce ne serait pas faire jouir les hommes de la liberté, mais les livrer à l'anarchie et au despotisme ; ce ne serait pas développer la civilisation, ce serait ramener la barbarie. Eh bien ! je veux vous empêcher de marcher à reculons et de devenir des sauvages. La plus belle intelligence littéraire de ce siècle, l'auteur du *Génie du Christianisme*, a rendu cet hommage au signe sacré que je porte : " La croix est l'étendard de la civilisation." Inclinez-vous donc devant elle. Soumettez-vous aux enseignements du Vicaire de celui qui y a été attaché, et, renonçant à vos erreurs, allez en paix.

J. S. RAYMOND, P<sup>tre</sup>.

(A continuer.)

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

*Autoinette de Mirecourt, traduit de l'anglais* par J. A. Genand. (Roman canadien par Mme Leprohon). Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, Editeurs-Libraires, 1865.

Nous félicitons M. Genand d'avoir eu l'idée patriotique de traduire ce joli ouvrage de madame Leprohon, auteur d'*Ida Beresford*, du *Manoir de Villeraye* et d'une foule d'autres productions élégantes et bien pensées.

La traduction décele chez M. Genand une grande connaissance de l'anglais et une heureuse facilité dans le choix des tournures et des expressions. Le public connaît depuis longtemps le talent bienveillant et sympathique de M. Genand : ce dernier travail ne contribuera pas peu à augmenter l'estime dont il jouit si universellement et à si juste titre parmi nous. J.—R.

*Essais Pottiques*, Léon P. Lemay. Québec : George Desbarats, Imprimeur-Editeur, 1865.

On comprend que nous ne voulons pas apprécier en quelques lignes le beau et noble livre de M. Lemay, dont l'apparition est un événement dans les lettres canadiennes qui demande toute une étude. Cette étude la *Revue Canadienne* la doit à M. Lemay dont elle est fière d'avoir publié les premiers essais, et fait connaître le nom.

Nous voulons simplement, dans cette rapide esquisse de quelques-uns des ouvrages déposés sur notre table par des auteurs bienveillants, dire que le cadeau le plus digne d'envie qu'on puisse faire en ce moment à une personne intelligente est celui du livre de M. Lemay. A part le haut mérite de l'ouvrage, l'impression et le fini extérieur du livre en font un vrai bijou d'élégance. J.—R.

*Le 19 Janvier 1865 au Collège de l'Assomption* : Montréal : Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1865.

*Biographie et oraison funèbre du Rév. M. F. Labelle, et autres documents relatifs à sa mémoire ainsi qu'à la visite de M. Philippe Aubert de Gaspé au Collège de l'Assomption, suivis d'une lettre de Mgr. de Montréal et d'un bref du Souverain Pontife.* Montréal : Imprimerie de la *Minerve*, 1865, 83 pages.

Voici deux brochures destinées à perpétuer des souvenirs bien touchants parmi les élèves et dans la maison du Collège de l'Assomption. Le culte de la reconnaissance est un des plus beaux qu'on puisse développer dans le cœur de l'homme ; il exclut l'égoïsme, il resserre les liens de la hiérarchie sociale, et le jeune homme qui reste attaché aux saintes et pures traditions du collège ne court guère de risque de voir plus tard s'affaiblir en son âme les sentiments de la foi et de la morale.

Les solennités si bien décrites dans ces deux brochures ont dû être magnifiques ; c'est d'ailleurs le témoignage qu'en rendent tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. La présence de cette foule de prêtres distingués que fournit depuis sa fondation le Collège de l'Assomption, celle du patriarche de la littérature nationale, un grand concours de peuple avide et curieux, des séances aussi solides que brillantes, en faut-il davantage pour ajouter à la réputation d'une institution qui jouit déjà d'une renommée si enviable ?

J.—R.

## LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

L'année 1866, qui apporte dans son grand calendrier neuf tant de choses imprévues pour chacun de nous, s'est donné, en arrivant à Montréal, l'innocente satisfaction d'offrir aux lecteurs de la *Revue* un chroniqueur nouveau, dans la personne du soussigné. Faut-il l'en remercier comme d'une faveur, ou la prier d'aller porter ailleurs son funeste présent ? C'est ce que l'on saura bientôt ; quant au chroniqueur lui-même, il craindrait d'être taxé de partialité en se prononçant dans un sens ou dans l'autre : ses lecteurs décideront. Pour se donner droit à quelque indulgence de leur part, il se présente à eux sans préface, renonçant de bonne grâce à ce droit aussi incontesté qu'ennuyeux à subir, et il s'abandonne sans plus de façons au succès qui lui sourit ou au fiasco qui l'attend, suivant qu'il sera bien ou mal inspiré.

Le meilleur souhait que nous puissions former pour nos lecteurs en entamant la Chronique de la nouvelle année, c'est de leur servir le plus souvent possible ce qui sera de nature à leur plaire, et de ne les ennuyer que juste assez pour produire dans leurs jouissances de lecteurs cette heureuse combinaison que les gourmets littéraires préfèrent au beau uniforme. Quant à servir chaud, il faut y renoncer, surtout pour la saison d'hiver ; car du commencement à la fin du mois qui nous sert de cadre, les événements ont plus que le temps de refroidir, notre art doit donc forcément se borner la plupart du temps à les réchauffer, trop heureux si nous pouvons quelquefois, par l'élégance de la forme, leur donner l'attrait de la nouveauté.

Si l'on devait juger d'une année par son commencement, celle-ci à coup sûr nous présagerait bien des bonnes choses. Elle s'est ouverte au milieu d'une paix profonde à l'extérieur et d'un calme politique intérieur sans précédent dans notre histoire. Il n'y a pas jusqu'à la température qui ait voulu faire exception à ses rigueurs habituelles, et saluer son arrivée par un adoucissement inusité.

Impossible de fêter plus gaiement le jour-de-l'an qu'on ne l'a fait cette année dans notre bonne ville de Montréal. Les figures les plus sombres de notre connaissance, les maisons les plus sérieuses, cédant à l'entraînement

général, avaient pris un air de fête ; la joie, l'amitié, la sympathie étaient partout. Aussi de tous côtés quelles franches accolades, quelles cordiales poignées de mains ! Et les visites donc : il y a eu un moment dans l'après-midi où chaque rue semblait être le théâtre d'une véritable course-au-clocher, tant les équipages étaient drus et rapides. Pourtant, vous le dirai-je, ce n'est point cette foule turbulente et hors d'haleine qui nous a paru la plus digne d'intérêt ; malgré nous, nous sentions à certains endroits l'effort et le convenu sous cette gaieté convulsive. Il fallait voir plutôt dès l'aurore, dans nos faubourgs, les familles entières quittant leurs maisons, s'en allant de ci de là, par bandes joyeuses, chercher la bénédiction de l'aïeul, et se grouper autour de sa table hospitalière. On eût dit autant d'essaims retournant s'abattre sur la ruche d'où ils étaient sortis. Rien de touchant comme ces réunions où l'affection de famille va se retremper comme à sa source, et où chacun va tendre la tête aux bénédictions que le ciel distribue par la main vénérable des grands-parents. Ce petit coin du tableau du nouvel an, tout modeste et tout ignoré qu'il soit, voilà ce qui nous a fait plaisir à contempler. Heureuses les villes où il reste encore de nombreux continuateurs de ces traditions patriarcales, et plus heureuses encore les campagnes où elles sont religieusement conservées dans chaque famille !

Comme les événements ont profité de l'ouverture du carnaval pour faire relâche, à notre grand désavantage, si nous causions un peu carnaval pendant que nous y sommes.

Le carnaval, notre carnaval citadin, n'a guère de physionomie ; c'est une tradition qui s'en va grand train et qu'on ne connaît plus guère que par les almanacs.

Mais allez un peu loin à la campagne, dans le temps des fêtes, et vous verrez que là on conserve encore quelque chose de ce qu'était le carnaval du temps de nos joyeux grands-pères. N'allez pas vous fourvoyer, cependant ; prenez une paroisse riche, où les gens soient bien à l'abri des soucis du lendemain. Si vous êtes avenant, comme je n'en ai aucun doute, si vous ne faites pas trop le fier, vous réussirez, sans grands frais de diplomatie, à vous faire inviter partout.

Ce que je vous engage surtout à ne pas négliger, ce sont les festins du soir, que vous entendrez appeler indifféremment le *repas* de M. X., le *ragoût* de M. Y., le *fricot* de M. Z. ; c'est tout un. Si vous avez bon estomac et du discernement au palais, vous courez la chance, tout en faisant votre étude de mœurs, de vous régaler bel et bien ; car il faut vous dire que, sous des noms inconnus encore à notre cuisine savante et guindée, vous trouverez des plats dont vous serez agréablement surpris. La table est généralement de la longueur de la maison ; elle est chargée d'un bout à l'autre et à double, triple rang, de tous ces produits qu'on nous vend aujourd'hui sur les marchés au poids de l'or. Vous avez toute la variété à toutes les sauces imaginables. Quand tous les invités sont arrivés, à titre d'illustre étranger, on vous fait asseoir en face de ce qu'on s'imagine être le meilleur plat, et en même temps le reste de la table se garnit.

Les premiers moments du repas sont nécessairement employés à apaiser les murmures de l'appétit irrité par l'attente ; les gens qui ont ce qu'on appelle le diable au corps commencent dès le début à faire leurs drôleries. Ils savent qu'on les invite parce qu'ils sont drôles, et ils remplissent consciencieusement l'engagement tacite qu'ils ont pris en acceptant l'invitation ; on les écoute et on rit sans perdre un coup de dent. Mais bientôt la chanson

circule à la ronde, les bons mots se multiplient et se croisent, les gens qui entendent à rire sont assaillis de tous côtés, la gaieté s'éprend d'un bout de la salle à l'autre; alors, si vous n'êtes pas tout à fait blasé, comme je l'espère bien, la contagion du rire vous gagnera; vous cesserez vos froides observations, vous vous mêlerez aux jeux après le repas, et le lendemain, vous vous direz que vous avez assisté à une véritable partie de plaisir. Pour peu que vous vous soyiez rendu aimable, si vous voulez rester dans l'endroit jusqu'à la fin du carnaval, ce sera à recommencer tous les soirs. Chacun est bien aise de rendre à son voisin la politesse qu'il en a reçue; c'est ce qui fait qu'une fois l'élan donné, les repas se succèdent sans interruption pendant tout le carnaval et souvent il en reste pour l'année suivante.

Pourtant, si nous n'y prenons garde, les campagnes aussi finiront par perdre ce cachet de gaieté qui leur va si bien et que rien de meilleur ne remplacera. L'autre jour, je rencontre le joueur de violon de mon village, qui me dit qu'il vient s'établir ici, parce que sa profession ne le paie plus là-bas. C'est vraiment dommage. C'était un archet infatigable, un homme unique en son genre, joignant une incroyable souplesse de corps à l'esprit le plus désopilant qui se puisse imaginer. Il n'y avait pas de partie de plaisir à cinq lieues à la ronde sans qu'il en fût. J'ai été, moi qui vous parle, témoin de quelques-uns de ses triomphes; parole d'honneur! vous les auriez enviés. Aussi il fallait voir, à la fin du bal ou de la noce, comme les monnaies blanches pleuvaient dans son chapeau. Chacun s'en réjouissait pour lui, car il était honnête homme et tout le monde l'aimait pour sa gaieté; c'était là le bon temps, l'apogée de sa gloire: il y a de cela douze à treize ans au plus.

Depuis, sans qu'il perdît rien, ni de sa verve, ni de son art, ni de ses bonnes qualités, les engagemens ont toujours été en diminuant. Les bouquets de la Notre-Dame ont disparu, les bals les ont suivis de près. Restaient les noces; elles n'ont pas été suffisantes pour faire vivre sa famille. C'est alors qu'il a pris le parti désespéré de venir ici gagner sa vie à l'aventure: voilà ce qui nous oblige à dire que nous ferons bien de prendre garde de laisser la gaieté s'envoler tout à fait, car on ne la rattrapera plus une fois partie.

Nous profitons du nouvel an pour souhaiter succès et bienvenue à une association éminemment utile qui vient de se former en cette ville, sous le nom d'Institut des Artisans Canadiens-Français. Formée de tout ce que nous comptons parmi nous de plus intelligent et de plus éclairé dans la carrière des arts et métiers, et fondée dans un but d'avancement, de protection nationale, cette société ne peut manquer de s'acquérir toutes les sympathies par les services importants qu'elle est appelée à rendre, non seulement à notre ville, mais encore à l'industrie bas-canadienne. A peine sorti des mains de ses fondateurs, l'Institut des Artisans compte déjà plus de huit cents membres, et bientôt il sera en état de leur offrir des cours réguliers, où la classe ouvrière pourra aller puiser presque gratuitement les lumières, les préceptes et la méthode nécessaires au perfectionnement de nos différentes branches d'industrie. On s'occupe actuellement du choix d'un comité qui sera chargé de faire l'acquisition d'un site convenable et de préparer le plan de l'édifice destiné à l'usage de l'association.

Nous ne pouvons assez féliciter ces excellents citoyens du zèle et de l'activité qu'ils déploient dans leur entreprise vraiment patriotique. Grâce à eux, grâce aussi à la vigoureuse initiative que leur a prêtée l'honorable Surintendant de l'Éducation, nous pourrons à l'avenir être représentés plus

équitablement dans la Chambre des Arts et Manufactures, qui régit en partie nos expositions provinciales. Si un grand nombre de nos compatriotes se sont abstenus jusqu'à présent de prendre part aux concours provinciaux, ne faut-il pas en attribuer en partie la cause aux soupçons instinctifs de partialité que leur inspirait une organisation presque exclusivement étrangère à notre nationalité? La faute en est à nous, et c'est notre apathie seule qu'il faut accuser, car nous avons la loi pour nous protéger et nous négligeons de nous en servir.

Nous souhaitons de tout notre cœur que l'idée féconde qui vient de recevoir à Montréal une application si heureuse et si spontanée, se propage dans nos grands centres de population, afin que, dans les rivalités pacifiques de l'intelligence servie par le travail, nos compatriotes, se sentant désormais mieux protégés, se montrent sous leur vrai jour.

Le talent et l'intelligence ne nous font pas défaut, mais nous ne sentons pas assez la nécessité de rivaliser d'industrie avec les populations au milieu desquelles nous vivons. En nous abstenant de lutter avec elles, nous leur céderons insensiblement le pas aux yeux de tout le monde. Qu'importe que nous succombions une fois, deux fois, si dans la défaite nous puisons l'énergie nécessaire pour triompher un jour?

Nous nous félicitons tout à l'heure du grand calme qui règne partout sur notre scène politique; le dernier coup de théâtre est encore la résignation de M. Brown; on n'aurait jamais cru qu'il fût possible au grand chef des *Clear Grits* de se lever de son fauteuil de Président du Conseil Exécutif sans déranger un peu les gens autour de lui; cependant la chose est arrivée, M. Brown, mécontent de ses collègues et peut-être de lui-même, leur a souhaité le bonsoir: ils l'ont reconduit poliment jusqu'à la porte, et sur le seuil, lui ont promis de ne pas dévoiler les motifs de son départ précipité. On s'attendait que M. Brown, qui a toujours passé dans le Bas-Canada pour un homme violent, irait se plaindre à ses amis et leur raconterait la chose à sa manière; mais point du tout: M. Brown ne s'est plaint de son sort à personne que nous sachions, et un profond mystère enveloppe encore la cause du malentendu.

Le bruit court maintenant que l'ex-Président du Conseil, qui n'a jamais rien fait à demi, est à la veille d'abandonner son siège en parlement et de mettre à la voile pour l'Ecosse, sa terre natale, emportant avec lui ses dieux pénates et une fortune qui, selon quelques-uns, lui donnerait l'ambition de piquer une tête dans la politique métropolitaine. Pour tout le mal que nous voulons à M. Brown, nous souhaitons de tout notre cœur que ses récentes spéculations lui permettent d'aller couler, sous le ciel qui l'a vu naître, des jours heureux et prospères, exempts des triomphes et des revers qui ont signalé ici sa trop orageuse carrière politique. Seulement nous ne pouvons nous empêcher de dire que, si tel est le dessein de M. Brown, il aurait bien pu se dispenser de bouleverser notre pauvre colonie comme il l'a fait, puis qu'il ne voulait pas en faire sa patrie. S'il ne venait ici que pour y faire fortune, il est fâcheux que les spéculations commerciales qui l'ont enrichi n'aient pas été sa première et son unique occupation durant son séjour en cette province.

Le remplaçant de M. Brown dans le Cabinet, séduit sans doute par la discrétion dont il a fait preuve en sortant de charge, se contente de dire à ses électeurs qu'il fera le bonheur du pays et le leur en particulier, s'ils veulent seulement l'élire de nouveau. C'est là, certes, le fond de la pensée

d'un homme de bien, voire même d'un homme d'esprit. Ajoutez à cette promesse la cocarde politique nuancée de celui qui la profère, et vous aurez un programme des plus complets. De combien de promesses embarrassantes ne s'exempteraient pas les aspirants ministres ou députés, en adoptant cette formule laconique ! Rien n'indique jusqu'à présent que l'élection de M. Fergusson-Blair doive soulever de contestation, tant le calme paraît obstiné.

Tandis que le Cabinet est à se réorganiser, le Traité de Réciprocité tire à sa fin, et notre délégation commerciale, de retour de Londres, où elle est allée s'entendre avec le Bureau Colonial, est en ce moment à poser, de concert avec notre ministre des finances et l'ambassadeur anglais à Washington, les bases de nos futures relations commerciales avec les États-Unis.

La majorité des hommes politiques américains paraît être hostile au renouvellement du traité ; mais l'opinion du commerce ne laisse pas que de donner l'espoir d'un arrangement transitoire satisfaisant, en attendant des négociations d'un caractère permanent.

L'inauguration du Palais Législatif d'Ottawa, qu'on nous annonce pour le mois de mai prochain, promet d'être une solennité qui fera époque dans notre existence coloniale. Son Altesse Royale le Duc de Cambridge serait délégué spécialement par notre gracieuse souveraine pour la représenter à cette auguste cérémonie, avec toute la pompe vice-royale. C'est ainsi que petit à petit on nous habituera à contempler, d'abord sans trop d'indignation, plus tard avec confiance, les insignes de la royauté ; et quand arrivera le moment de compléter notre organisation politique, la couronne viendra se poser d'elle-même au sommet de notre édifice social. Ce n'est pas ici le lieu, encore moins le moment, de démontrer que nous sommes façonnés de longue main, soit pour la royauté, soit pour la république ; nous nous épargnons ce soin, persuadé que chacun, comme nous, a, sur cette grave question, des convictions solides qui résisteraient aux plus beaux raisonnements.

Les vacances parlementaires de nos députés, qui viennent d'être prolongées pour la forme jusqu'à la mi-février, se continueront sans aucun doute jusqu'à l'inauguration. Chacun en profite à sa guise : celui-ci pour essayer ses forces dans les élections municipales ; celui-là, pour qui la politique est devenu un constant apostolat, évangélise sans relâche ses électeurs ; d'autres enfin, charmés de leurs loisirs inusités, oublient leur métier de législateurs et vivent un peu pour eux-mêmes à la manière des simples mortels. Du nombre de ces derniers est l'heureux député de Richelieu, qui vient d'épouser une aimable héritière qui, sans lui faire oublier ses fidèles électeurs, partagera désormais avec eux son cœur et ses soins.

S. LESAGE.

---